

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

ADOSEINE



IDEFHI

INSTITUT DÉPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE
ET DU HANDICAP POUR L'INSERTION



Contenu

Introduction	4
I. Activité et population accueillie.....	5
A. L'activité.....	5
1. Les habilitations	5
2. Le nombre de journées réalisées	6
3. Le nombre de jeunes suivis dans l'année	8
4. Le nombre de journées de replis dans l'année.....	10
B. Les mouvements.....	10
1. Les mouvements externes et internes.....	10
2. Le nombre d'accueils préparés et d'urgence.....	12
3. Le nombre de sorties par orientation	13
C. Les personnes accueillies	19
1. Le profil des personnes accueillies	19
2. La situation familiale et les liens parentaux.....	21
3. La situation géographique.....	22
4. Les mesures de placement et de protection	23
5. La scolarité.....	24
6. La santé	25
7. Les prises en charge complexes.....	29
8. L'analyse et l'observation des évènements indésirables.....	31
II. Vie du service	33
A. La mise en œuvre du droit des usagers.....	33
B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille	34
C. Les actions d'éducation pour la santé	36
D. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats	37
E. Le déploiement du dossier numérique des usagers (Sil'Age).....	38
F. Les faits marquants.....	38
III. Projet de service (objectifs et résultats, orientations).....	41
A. L'état d'avancement de la mise en œuvre du projet de service	41
B. Le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité du Service (PACQS).....	42

IV. Bilan social / Hygiène sécurité et conditions de travail.....	44
A. Les moyens humains.....	44
1. Le tableau des emplois.....	44
2. La pyramide des âges.....	45
3. La répartition par sexe.....	45
4. Les mouvements.....	45
5. L'absentéisme.....	45
6. La formation (dont HSCT et notamment proportion d'agents formés au secourisme et incendie).....	47
7. Les heures supplémentaires cumulées par service et par unité au 31 décembre 2019 (non encore récupérées et non encore rémunérées).....	49
8. Les accidents de travail et maladies professionnelles.....	50
9. Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUEVRP).....	52
10. Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).....	53
11. Les exercices d'évacuation, d'incendie et de plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs.....	53
B. Les moyens matériels et structurels	54
1. Bilan des travaux réalisés et plan annuel de travaux.....	54
2. Investissements matériels.....	56
Conclusion : Perspectives.....	57
Annexe	59

Introduction

L'année 2019 a été l'année de l'évaluation interne au sein d'Adoseine, comme pour tous les services de l'IDEFHI. Pilotée par la Direction des Politiques d'Accompagnement qualité, la démarche a impliqué l'ensemble des agents du service tout au long de l'année (préparation, séances évaluatives, élaboration des préconisations, restitution en journée institutionnelle), ainsi que les usagers.

L'année 2019 fut à nouveau une année de modification de l'offre du service Adoseine : les prestations Aide Educative à Domicile Renforcée (AEDR) et Soutien Maintien à Domicile (SMD) ont été regroupées, Adoseine exerçant dorénavant l'ensemble des mesures AEDR du territoire rouennais et le Service Enfance de Rouen (SER) exerçant celles de SMD. La création d'ASTRADO, issue du regroupement des accueils de jour de l'Accueil Spécifique du Territoire Rouennais (ASTR) et d'Adoseine, apporte une réponse plus structurée aux besoins des adolescents déscolarisés du territoire rouennais.

En cette deuxième année de fonctionnement des unités Terre Neuve et Zephyr, la préparation à la sortie du service et de l'ASE est restée un enjeu fort pour le service, en lien avec les travaux de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE) du Conseil Départemental auxquels le service participe.

Enfin, la mise en place des nouveaux cycles de travail au 1^{er} janvier et l'instauration des surveillants de nuit ont marqué l'année en terme organisationnelle. Ces deux évolutions concomitantes ont été évaluées en fin d'année 2019.

Ce rapport d'activité 2019 est comme chaque année le fruit d'un travail collectif, auquel ont participé les cadres, l'équipe médico-psychologique et l'équipe administrative du service.

I. Activité et population accueillie

A. L'activité

1. Les habilitations

Les habilitations sont prises en compte au 31 décembre de chaque année :

	MECS	MECS Semi autonomie	Autonomie	Milieu ouvert	Total
2017	58	55	35	92	240
2018	58	36	88	92	274
2019	58	36	88	110	292

On observe en 2019 une augmentation des places en milieu ouvert, soit + 18.

Cette augmentation est liée à une réorganisation interne : toutes les places du Soutien Maintien à Domicile (SMD) ont été regroupées au sein du Service Enfance de Rouen (SER) ; toutes les places de l'Aide Educative à Domicile Renforcée (AEDR) sont désormais regroupées et gérées par Adoseine.

Le service Adoseine offre donc aujourd'hui en milieu ouvert 60 places en AEDR et 50 places en Mesure d'Accompagnement Pour Adolescents (MAPA).

On observe au global que le service Adoseine propose un éventail de dispositifs pour s'adapter au plus près aux besoins des adolescents :

- 94 places sont proposées en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), dont 36 places dans des logements individuels pour renforcer l'accompagnement vers l'autonomie
- 88 places sont proposées en appartements pour ceux qui sont les plus autonomes

Le travail autour de l'autonomie de l'adolescent est bien un enjeu central pour le service Adoseine.

2. Le nombre de journées réalisées

Evolution du taux d'occupation par type d'accompagnement

	MECS	Semi autonomie	Autonomie	Terre Neuve	Milieu ouvert	Total
2017	91.54%	91.82%	90.11%	/	84.90%	88.89%
2018	92.30%	98.50%		83%	87.78%	89.37%
2019	84.30%	88.90%		92.60%	76.77%	85.64%

Le taux d'occupation baisse globalement par rapport à 2018 (- 3,73 %), et ce sur tous les modes d'accompagnement, à l'exception du dispositif Terre Neuve.

La création de 80 places supplémentaires (Terre Neuve) explique pour beaucoup la baisse d'occupation des autres dispositifs en MECS (-8%) et en semi-autonomie /autonomie (-9,6%). Nous comptons sur l'année 2020 pour nous permettre de procéder à des adaptations de nos MECS (dont semi-autonomie et autonomie) (mixité, diversification de l'offre d'hébergement...) afin d'être plus à même d'accueillir tous les profils de jeunes.

La baisse des taux d'occupation en milieu ouvert s'explique quant à elle par la réorganisation interne mentionnée ci-dessus (séparation des dispositifs SMD et AEDR). L'année 2020 devrait permettre à Adoseine de remonter son taux d'occupation en AEDR.

Le détail de l'activité réalisée par unité, en 2018 et 2019 :

Unités	Taux d'occupation 2018	Taux d'occupation 2019	Différence prévisionnel - réel 2019
Socoa	90.5%	77.7%	-757
Bélèm	91.9%	91.9%	-135
Bonaventure	102.6%	81.6%	-589
L'Ancre	80.5%	81.2%	-503
La Hève	93.9%	88.4%	-290
Adoseine MECS	92.3%	84.3%	-2274
Les Alizés	93.9%	94.9%	-6
Bréhat	97.6%	97.4%	+106
Zéphyr	101.8%	80.2%	-1077
Adoseine semi auto/Autonomie	98.5%	88.9%	-977
Terre Neuve	83%	92.6%	-690
AED R	97.6%	74.5%	-5589
MAPA	81.2%	79.05%	-2911
Adoseine milieu ouvert	89.40%	76.78%	-8500
Total Adoseine	90.80%	85.65%	-12441

En ce qui concerne les MECS, nous observons que 3 MECS sur 5 (Socoa, Bonaventure, La Hève) ont vu leur taux d'occupation baisser par rapport à 2018 (-757 journées). Cette baisse est en partie due à la création du dispositif Terre Neuve (80 places supplémentaires), en partie due à un besoin d'adaptabilité de nos MECS, et pour une autre partie liée à la baisse des demandes d'orientation du Service d'Accueil d'Urgence de Canteleu (SAUC). On observe notamment sur l'unité Bonaventure que le public accompagné a pratiquement été renouvelé en totalité sur l'année 2019. Enfin ces mauvais taux d'occupation sont à nuancer puisque 2 MECS ont quant à elles vu leur taux d'occupation demeurer stable (Bélèm) ou même augmenter (l'Ancre +0,7%).

Sur nos dispositifs offrant de l'hébergement en semi-autonomie, ou en autonomie, nous observons une augmentation de notre taux d'occupation par rapport à 2018 sur les Alizés (+1%), sur Terre Neuve (+9,6%), et une stabilisation du taux d'occupation sur Bréhat correspondant à une augmentation des journées (+ 106 journées).

Toutefois, nous observons une baisse importante du taux d'occupation sur Zéphyr (-21,6 %). Sur cette unité, nous pouvons décrire l'année 2019 comme une année de transition, suite à la

création récente de l'unité en 2018. Nous avons aussi fait le constat qu'il est parfois difficile d'effectuer des accueils en colocation quand les jeunes doivent partager leur chambre. Les jeunes pris en charge viennent souvent de lieux d'accueil où ils avaient leur propre chambre, et l'importance de l'intimité à l'âge de l'adolescence est une question qui doit nous amener à repenser l'aménagement de certains locaux.

Nous rencontrons aussi de manière ponctuelle des jeunes avec une problématique lourde dont la mise en colocation n'est ni envisageable, ni souhaitable, pour eux comme pour d'éventuels colocataires. Enfin, la dégradation de certains appartements et la durée de ces sinistres (en lien avec les délais de traitement des assurances) influent sur nos taux d'occupation. Ce fut notamment le cas en 2019 sur l'unité Zéphyr.

S'agissant des MECS Bélèm, Bonaventure, Socoa et La Hève, ces constats ont amené le service à réfléchir à une adaptation de l'offre, la mixité sur les 4 MECS du service pouvant venir palier les taux d'occupation bas de ces dernières années.

3. Le nombre de jeunes suivis dans l'année

Unités	Habilitation décembre 2019	Nombre de jeunes suivis en 2019
Socoa	12	20
Bélèm	12	13
Bonaventure	12	15
L'Ancre	10	14
La Hève	12	16
Les Alizés	12	17
Bréhat	12	15
Zéphyr	20	34
Terre Neuve	80	104
Adoseine Hébergement	182	248

AED R	60	88
MAPA	50	75
Adoseine milieu ouvert	110	163

On observe en 2019, comme les années précédentes, un renouvellement important des usagers sur les unités d'hébergement, ce qui est une réelle spécificité pour un service qui n'est pas un service d'accueil d'urgence.

Le public adolescent est certainement spécifique : bénéficiant de mesures courtes, en mouvement permanent, vers une autre modalité (parcours interne Adoseine, d'une modalité d'hébergement collective à une modalité individuelle), ou vers une sortie, préparée ou non.

La population n'est pas renouvelée dans son ensemble chaque année : sur une MECS, un groupe de 7 / 8 jeunes peut être stable, et 4 ou 5 places sont en roulement permanent.

4. Le nombre de journées de replis dans l'année

	Nombre de jours en 2018	Nombre de jours en 2019	Service de repli
AEDR	15 jours (3 jeunes)	30 jours (3 jeunes)	Vers le SER
MAPA	42 jours (12 jeunes)	101 jours (18 jeunes)	1 vers Chantelou 17 vers Adoseine
TOTAL	57	131	

Les replis et accueils exceptionnels restent marginaux dans les prestations de milieu ouvert. Cependant on observe cette année une augmentation du nombre de jours de replis sur l'AEDR et sur la MAPA.

Nous pouvons supposer que cela est dû à une évolution du profil des jeunes et des parents dont la mesure AEDR ou MAPA ne correspond pas à la situation qui relève en fait d'un placement soit en SMD, soit en MECS.

B. Les mouvements

1. Les mouvements externes et internes

Les entrées et sorties du service en 2019, par type d'accueil :

Type d'accueil	TYPE D'ENTREES					Total entrées	Total sorties
	Admissions	Orientations					
		SAUC	SER	AFR	STD/STH		
Adoseine Hébergement	48	27	5	2	5	87	91
Adoseine Milieu Ouvert	88	/	/	/	1	89	78
TOTAL	136	40				176	169

S'agissant des entrées en hébergement au service Adoseine, on observe une baisse par rapport à l'année précédente (87 en 2019, contre 107 en 2018). En effet si les demandes d'admission ont augmenté, (48 en 2019, 30 en 2018), notamment en lien avec les entrées sur Terre Neuve, les demandes d'orientation ont diminué (40 en 2019, 79 en 2018). Ce sont les orientations du SAUC qui ont le plus diminuées. Des échanges réguliers avec le SAUC ont lieu et il est observé une baisse cette année de la moyenne de séjour des adolescents sur ce service ne permettant pas de formaliser les demandes d'orientation vers le service Adoseine.

Les mouvements internes au service Adoseine

Les changements d'unité ont été moins nombreux cette année : on relève 30 mouvements internes (77 en 2018). Le chiffre de 2018 s'expliquait par les mouvements liés à l'ouverture de Terre Neuve et la fermeture de places sur les unités Cartier, Archipel et les adossés de Socoa.

Majoritairement, les mouvements ont lieu des MECS vers la semi autonomie ou l'autonomie (dont Terre Neuve) :18 mouvements. Nous pouvons relever cette année qu'il y a eu 3 mouvements entre le premier palier de la semi autonomie (Les Alizés) vers Zephyr, 2 mouvements de MAPA vers l'hébergement, 3 du SMD vers l'hébergement, 1 du SMD vers la MAPA.

Ces mouvements internes continuent à refléter la diversité des parcours internes que permet la variété des prestations proposées.

2. Le nombre d'accueils préparés et d'urgence

UF et CR	Admission d'urgence	Admission préparée	Total des admissions
Socoa	5	1	6
Bélèm	0	1	1
Bonaventure	0	1	1
L'Ancre	1	2	3
La Hève	3	0	3
Bréhat	0	0	0
Les Alizés	0	0	0
Zéphyr	0	2	2
Terre Neuve	0	32	32
Adoseine	9	39	48

Nous constatons que sur les 16 admissions réalisées en dehors de Terre Neuve, 9 étaient des admissions d'urgence, soit 56%.

En dehors de Terre Neuve, où l'ensemble des admissions sont préparées, les autres admissions préparées sont cette année plus importantes (7 en 2019, 2 en 2018). Ces admissions se sont réalisées à l'Ancre ou à Zéphyr. Les entrées en MECS se font en effet toujours soit dans le cadre d'orientations internes IDEFHI (dont une majorité du SAUC, accueillis précédemment dans le cadre de l'urgence), soit dans le cadre de l'urgence.

A nouveau cette année ce sont les MECS de filles qui concentrent les accueils d'urgence : 8 sur 9, ces unités ont davantage de places vacantes que les MECS garçons depuis 4 ans. La réflexion actuellement en cours sur la mixité pourrait permettre un début de réponse.

3. Le nombre de sorties par orientation

En 2019, 169 jeunes sont sortis du service Adoseine, ce qui est un chiffre en légère baisse par rapport aux années précédentes (175 en 2018 et 176 en 2017), les admissions ayant été parallèlement moins nombreuses.

Le nombre de sorties par modalité d'accompagnement

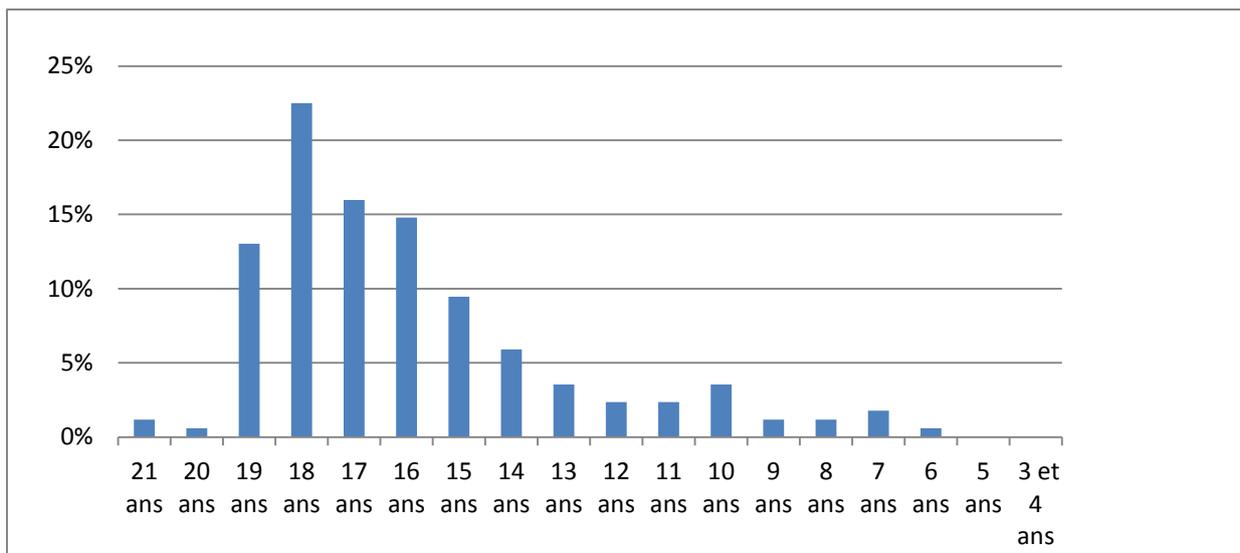
Modalité d'où le jeune sort	MECS	SA/Autonomie	Terre Neuve	MAPA / UAER	Total
2017	48	71	/	57	176
2018	32	54	15	74	175
2019	29	34	28	78	169

En hébergement, on note toujours que les sorties se mettent en place depuis toutes les modalités, leur nombre étant proportionnel au nombre de places dans le service sur chaque modalité : en MECS 29 sorties pour 58 places, en appartements 62 sorties pour 124 places.

La préparation à la sortie est donc mise en place sur toutes les unités, l'orientation à la sortie diffère cependant en fonction de l'âge.

Les sorties de Terre Neuve ont quasiment doublé en 2019, passant de 15 à 28.

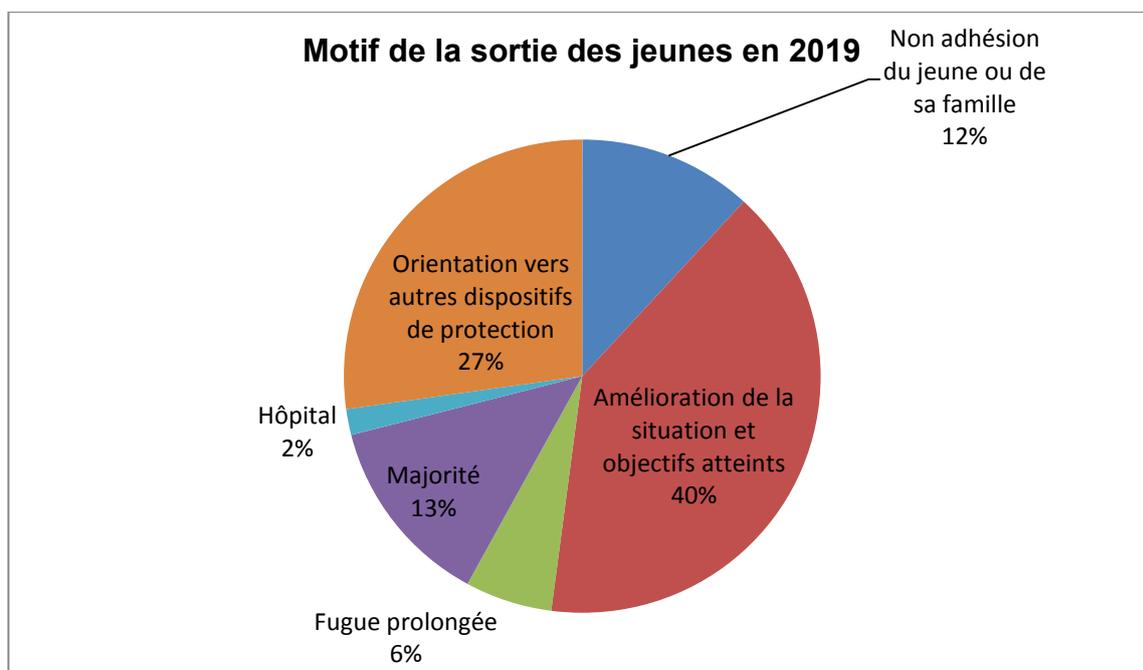
L'âge de la sortie



Si les sorties de MECS et de milieu ouvert sont réparties sur chaque tranche d'âge couverte, les sorties d'appartements (semi-autonomie, autonomie, Terre Neuve) se font majoritairement à 18 ans (plus de 50% d'entre elles). Des sorties à 19 ans se sont également faites sur les unités de semi-autonomie et autonomie (22% des sorties).

Pour 37% des sorties du service en 2019, les jeunes avaient 18 ans ou plus, chiffre plutôt stable depuis 3 ans (41% en 2018, 37% en 2017).

Motif de la sortie



Les motifs de sorties du service se sont modifiés entre 2018 et 2019.

Le motif « amélioration de la situation et atteinte des objectifs » avait diminué de façon notable en 2018 (57% en 2016, 42% en 2017, 31% en 2018), mais il augmente de nouveau en 2019 (40%).

La part des situations de non-adhésion du jeune ou sa famille et les fugues prolongées se stabilise diminuant passant de 30% en 2018 à 12% en 2019. Nous pouvons donc conclure à une amélioration de la préparation de la sortie du service, avec une orientation si besoin vers d'autres dispositifs de protection (27%).

Détail du motif de sortie par modalité d'accompagnement

Modalité d'accompagnement	Non adhésion du jeune ou de sa famille	Amélioration de la situation et objectifs atteints	Fugue prolongée	Majorité	Hôpital	Orientation vers autres dispositifs de protection
Mecs	7	9	6	1	0	6
semi-autonomie/Autonomie	6	9	4	11	1	3
Terre Neuve	0	22	0	3	0	3
MAPA/UAER	6	31	0	6	0	35

Si on détaille par modalité d'accompagnement, on note en 2019 une augmentation de la non adhésion du jeune et de sa famille en MECS, laquelle est corrélée avec de nombreuses fugues prolongées.

En semi-autonomie et autonomie la non adhésion du jeune et de sa famille a par contre diminué en 2018 (elle était de 18 en 2018). C'est la contrainte de la majorité qui apparaît aujourd'hui comme motif principal de sortie.

On note aussi que plus du tiers des motifs de sortie de milieu ouvert sont soit une orientation vers un autre dispositif de protection de l'enfance, soit l'amélioration de la situation et des objectifs atteints, ce dernier tiers soulignant les bénéfices de notre travail sur cette année.

L'orientation hébergement à la sortie des unités (hors milieux ouverts)

41% des jeunes accèdent à un logement autonome ou un Foyer Jeunes Travailleurs (FJT), chiffre qui augmente considérablement cette année (23% en 2018) et souligne le renforcement de notre travail pour l'accès à l'hébergement des jeunes.

32% des jeunes sortants réintègrent le domicile familial, ce qui est nettement inférieur aux années précédentes (2016 : 51%, 2017 : 57%, 2018 : 46%). La préparation à ce retour en famille est essentielle. Il faut toutefois noter que ces situations de retour à domicile englobent les fins de prise en charge pour fugue prolongée ou non-adhésion, pour lesquelles ce travail de préparation avec les familles est difficile.

Enfin les orientations non connues (9%, en légère augmentation) sont des situations dans lesquelles le jeune quitte le service suite à une fugue prolongée, sans que nous sachions réellement où il se trouve (chez un tiers, un membre de la famille élargie, en situation d'errance, etc..).

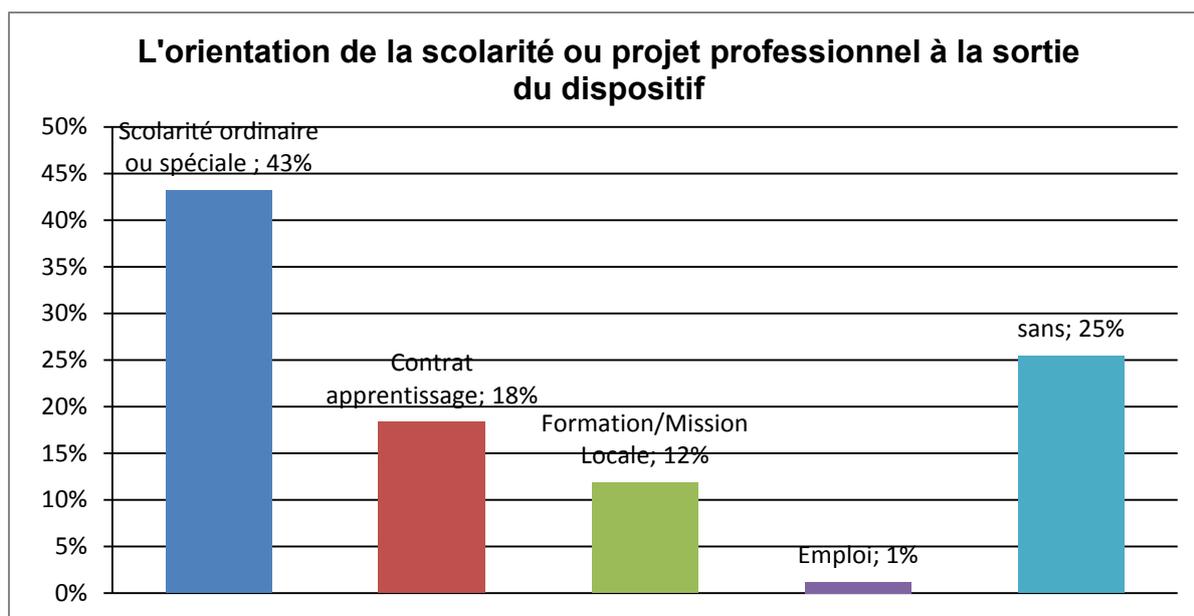
Détail de l'orientation hébergement par modalité d'accompagnement

Type d'accompagnement	Domicile parental	Logement autonome	CHRS/Hôpital	Autres établissements Protection de l'Enfance	FJT	Non connue/autre
Mecs	20	1	1	8	0	0
Semi autonomie/Autonomie	9	10	3	3	2	7
Terre Neuve	0	19	0	3	5	1
Total	29	30	3	14	7	8

On observe que la sortie de MECS Adoseine coïncide avec la sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) dans 67% des situations (pour un retour à domicile très majoritairement), tandis que la sortie des appartements est aussi une sortie de l'ASE dans 83% des situations. En semi-autonomie ou autonomie, dans plus de 20 % des cas, on ignore ce que deviennent les jeunes.

Et dans ce cas, l'installation en logement autonome ou FJT est mise en place dans 35% des situations (33% en 2018).

L'orientation scolarité ou projet professionnel à la sortie



Au global, par rapport à 2018, la proportion de sortants scolarisés est stable, le nombre de jeunes qui sortent avec un contrat d'apprentissage est en augmentation (11% en 2017, 15% en 2018), tandis que le nombre de jeunes en situation d'emploi diminue (4% en 2018, 9% en 2017).

25 % sont sans situation scolaire ou professionnelle à la sortie (21% en 2018). Il s'agit en réalité :

- d'une part des situations liées à des fugues prolongées pour lesquelles lorsque l'insertion socio professionnelle a été mise en place, elle s'arrête fréquemment en même temps que le jeune quitte l'unité d'accueil
- d'autre part des situations d'accueil d'urgence qui ne se sont pas pérennisées et pour lesquelles nous n'avons pas connaissance de la situation d'insertion du jeune

Détail de l'orientation scolarité ou professionnelle par modalité d'accompagnement

Type d'accompagnement	Scolarité ordinaire ou spéciale	Contrat apprentissage	Formation/Mission Locale	Emploi	sans
Mecs	12	1	2	0	14
Semi autonomie/Autonomie	4	4	6	2	18
Terre Neuve	0	24	0	0	4
MAPA/AEDR	57	2	12	0	7
TOTAL	73	31	20	2	43

On note également que seulement 8% (contre 16% en 2018) des sortants de milieux ouverts sont sans projet scolaire ou professionnel en 2018.

On observe aussi que les sortants de Terre Neuve sont pour 85% d'entre eux en contrat d'apprentissage, ce qui s'inscrit dans une dynamique très positive.

C. Les personnes accueillies

Les éléments recueillis concernent l'ensemble des jeunes accompagnés par les unités du service en 2019, soit 390 personnes accueillies.

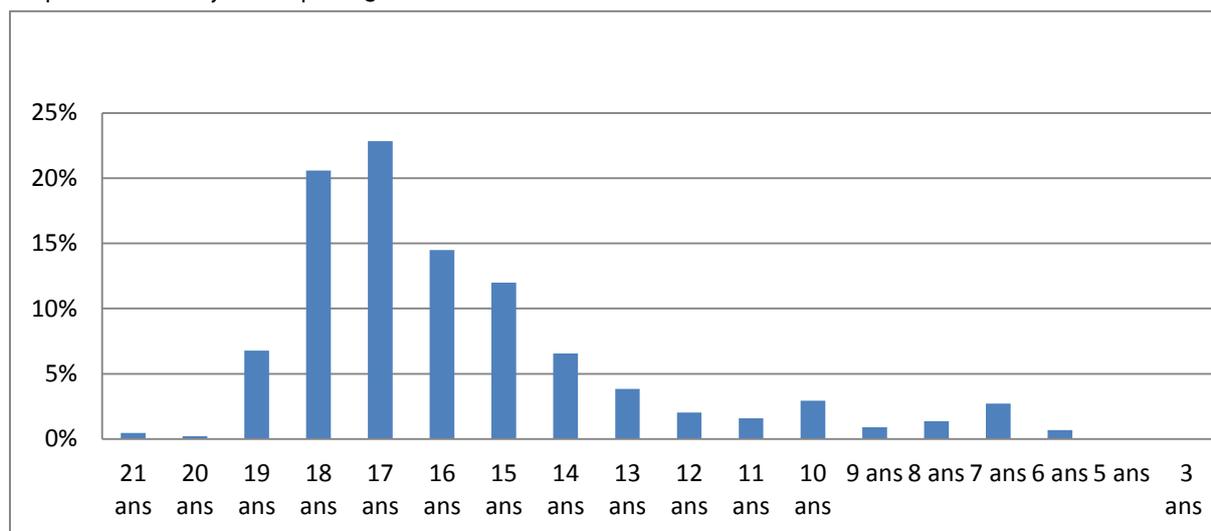
1. Le profil des personnes accueillies

Répartition par âge et par sexe

En 2019, la population accompagnée comprenait 59% de garçons, et donc 41% de filles.

La proportion de garçons accueillis augmente depuis 2 ans : 57% en 2018, 53% en 2017.

Répartition des jeunes par âge



Les jeunes âgés de 18 à 20 ans représentent 28% de l'effectif accueilli en 2018, ce qui est plutôt stable depuis 3 ans (2017 : 21%, 2018 : 24%). Les mesures d'Accueil Provisoire Jeune Majeur (APJM) sont accordées sur des délais plus courts, mais sont parfois renouvelées par les Inspecteurs Chargés de la Protection de l'Enfance (ICPE) afin de permettre une sortie du dispositif ASE dans de bonnes conditions. Le public vulnérable relevant de l'ASE et de la MDPH reste accompagné au-delà des 18 ans afin de faire aboutir les démarches d'orientation vers le secteur adulte.

Les jeunes les plus nombreux à Adoseine en 2018 sont les jeunes âgés de 17 ans (un quart des jeunes), aussi concernés par un projet de sortie imminent du dispositif ASE.

Le motif de l'accueil à Adoseine en 2019

Les motifs majoritaires restent comme les années précédentes les conflits relationnels et les carences éducatives.

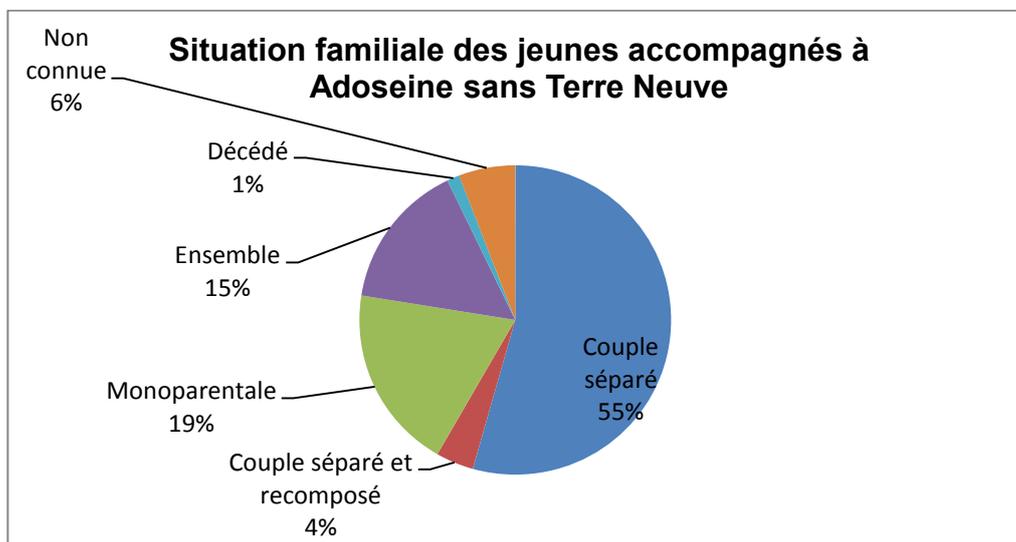
Les comportements à risques tendent à augmenter depuis quelques années en tant que motifs du placement.

Nous observons globalement des situations de parents démunis, qui ne parviennent plus à asseoir une autorité et un cadre éducatif sécurisant face à des adolescents qui se mettent en danger.

Par ailleurs les accueils de Mineurs Non Accompagnés (MNA) représentent 29% des accueils du service en 2019, alors qu'il s'agissait de 11% des motifs d'accueil en 2017.

2. La situation familiale et les liens parentaux

Situation familiale des jeunes accompagnés à Adoseine en 2019



En affinant les données d'année en année, nous mettons en évidence que la majorité de notre public se trouve dans une situation de parents séparés, mais qui restent tous deux présents dans la vie de leur enfant.

Le contexte de séparation peut être porteur de forts conflits conjugaux, voire de violence conjugale et/ou intrafamiliale.

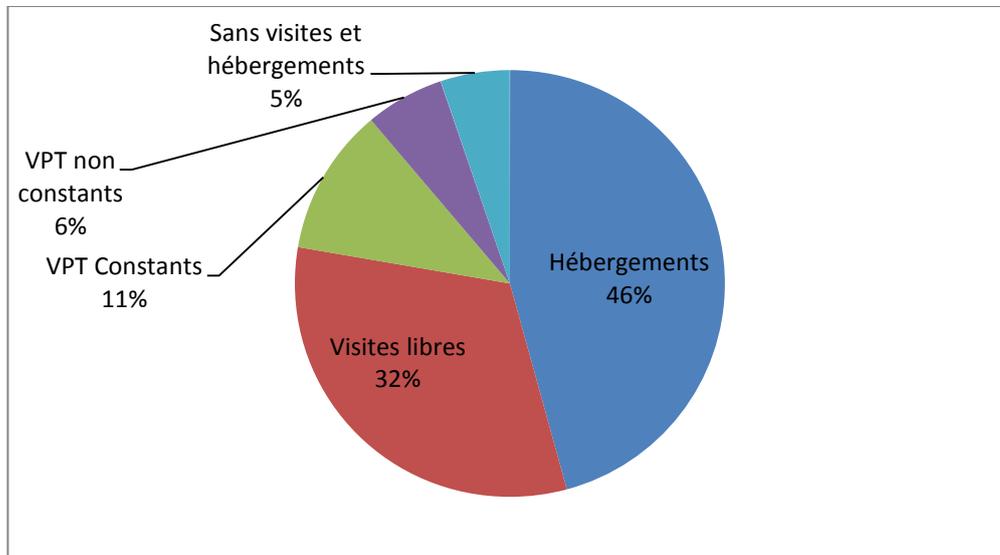
Les familles réellement monoparentales ne constituent que 19% des situations en 2019 (32% dans nos chiffres 2016, 23% en 2017 et 19% en 2018). Ces familles sont pour une large majorité des mères seules avec enfants. L'autre parent est décédé, ou il y a rupture du lien.

Les situations familiales non connues sont celles d'une part des MNA et des pupilles.

S'agissant de la situation sociale des familles, pour 48% des jeunes accueillis en 2019, le ou les parents sont sans emploi, difficulté qui vient s'ajouter aux problématiques familiales. Ce chiffre est en diminution par rapport à 2018 (50%).

Les droits des parents

Il s'agit des droits des parents des jeunes ayant été accueilli en hébergement en 2019 (hors Terre Neuve).



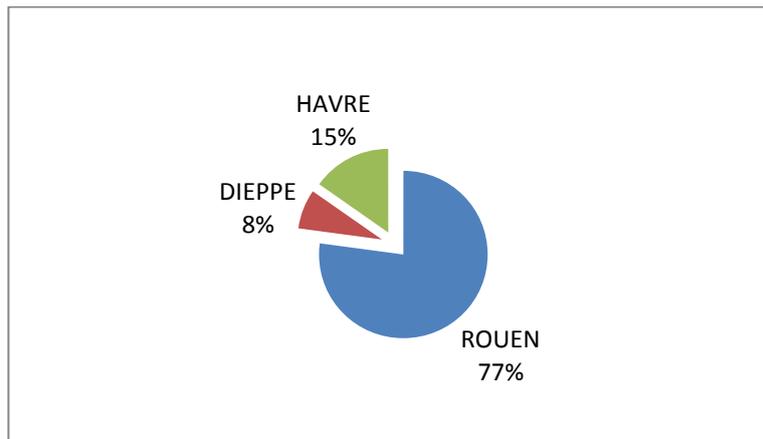
La part des droits d'hébergement qui était en diminution en 2018 (38%), remonte en 2019 (46%) pour revenir à une proportion plus similaire à 2017 (43%) et 2016 (45%).

Majoritairement, les parents des adolescents accueillis au service bénéficient de droits ouverts (droits d'hébergement ou visites libres pour 78% d'entre eux en 2019, 70% en 2018). Les restrictions de droits (visites uniquement médiatisées/accompagnées ou aucun droit) interviennent dans 22% des situations.

On peut toutefois noter, que l'exercice des droits d'hébergement par les adolescents s'amenuise généralement au fur et à mesure que l'adolescent grandit. Les jeunes accueillis en appartements n'honorent plus systématiquement leurs hébergements chez leurs parents. Mais l'exercice effectif des droits n'a pas été mesuré en 2019.

3. La situation géographique

Il s'agit du secteur géographique des jeunes accompagnés par Adoseine en 2019 (hors MNA) :



Globalement la grande majorité des jeunes accueillis sur le service dépendent du territoire rouennais.

Les jeunes dont les parents sont domiciliés sur les territoires dieppois ou havrais relèvent de l'hébergement uniquement, ils représentent 23% des jeunes accueillis en hébergement, ce qui représente une augmentation importante par rapport aux années précédentes (7% en 2018). Nous pouvons supposer que davantage de situations ont nécessité un éloignement cette année.

Il faut noter que, si l'accueil d'un jeune havrais ou dieppois est souvent justifié par cette nécessité d'éloignement de son territoire d'origine, cet éloignement entraîne certaines difficultés dans le cadre du travail avec les familles, celles-ci n'étant pas forcément toujours mobiles.

4. Les mesures de placement et de protection

UNITES	OPP	TUTELLE	PUPILLE	AP	APJM	MESURE
--------	-----	---------	---------	----	------	--------

						ADM
Mecs	54	2	1	10	4	0
Semi-autonomie/Autonomie	35	4	1	3	19	0
Terre Neuve	6	41	0	0	55	0
MAPA/UAER	0	0	0	75	0	84
Total	95	47	2	88	78	84

Les mesures de milieu ouvert s'inscrivent dans un cadre précis : accueil provisoire pour la MAPA et administratif pour l'AEDR.

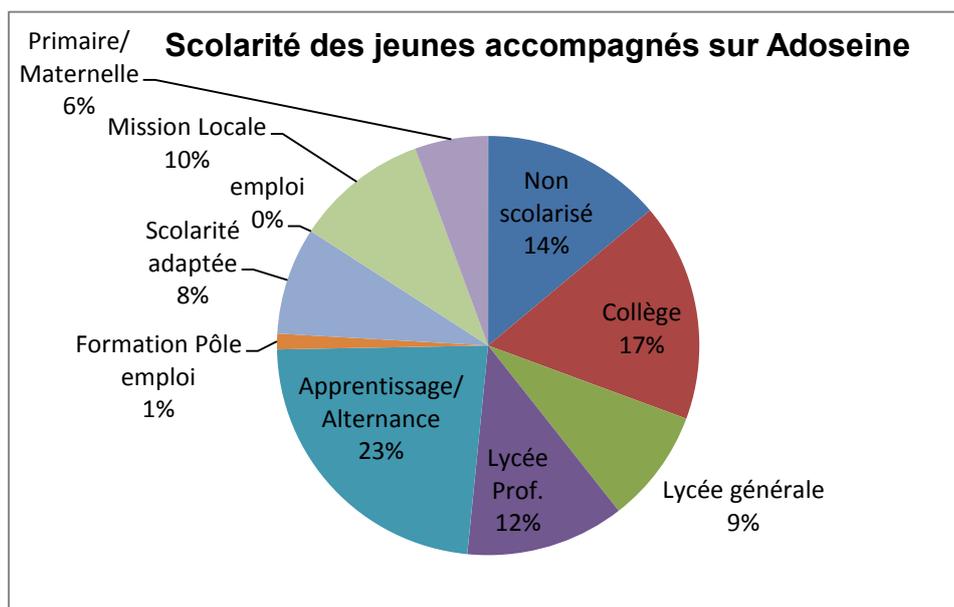
Les tutelles sont majoritairement prononcées pour les MNA.

Il est intéressant de constater que le cadre est différent selon le stade du parcours du jeune : 58% des mesures sont judiciaires en MECS (79% en 2018), 35 % le sont en semi-autonomie et autonomie (40% en 2018).

19% des jeunes accueillis le sont dans le cadre d'un APJM (91 jeunes en 2019), ce qui est en augmentation par rapport à 2018 (61 jeunes), et cohérent avec les sorties de Terre Neuve.

5. La scolarité

Scolarité des jeunes accompagnés à Adoseine en 2019



Globalement 44% des jeunes du service sont scolarisés dans le milieu ordinaire en 2019 (45% en 2018), 8% sont en scolarité spécialisée (12% en 2018), 24% sont en apprentissage ou formation pôle emploi (17% en 2018), 10% suivis par la mission locale (9% en 2017) et 14% non scolarisés (15% en 2018, 17% en 2017).

Donc les chiffres sont globalement stables, on note une diminution sur 3 ans de la déscolarisation, ainsi que de la scolarité spécialisée.

Détail par modalité d'accueil

On note que les jeunes déscolarisés sont présents sur toutes les modalités d'accompagnement.

Unités	Non scolarisé	Collège	Lycée générale	Lycée Prof.	Apprentissage/ Alternance	Formation Pôle emploi	Scolarité adaptée	emploi	Mission Locale	Primaire/ Maternelle
MECS	20	12	7	14	5	1	12	0	7	0
Semi-autonomie/Autonomie	20	1	12	11	5	1	6	0	10	0
Terre Neuve	8	1	3	8	75	0	0	0	9	0
MAPA/AEDR	9	55	14	17	10	3	16	0	16	23
TOTAL	57	69	36	50	95	5	34	0	42	23

Détail des jeunes non scolarisés

- 7 jeunes sont non-inscrits (dont 6 à Terre Neuve).
- 6% ont décroché, c'est-à-dire absents longue durée volontaires et sans perspective de retour (répartis sur les MECS, les appartements hors Terre Neuve, et le milieu ouvert).
- 3 jeunes sont décrocheurs, c'est-à-dire absents fréquemment (en MECS).
- 5 jeunes sont en attente d'affectation (MECS et milieu ouvert).

6. La santé

La santé générale

Les problématiques de santé repérées dans le service en 2019 sont de différents ordres : allergies, asthme, surpoids, addictions (tabac, puis cannabis, et à la marge alcool et d'autres produits toxiques). Néanmoins très peu des jeunes sont suivis pour leur addiction, car ils sont dans le déni de leur consommation, ou refusent le soin.

Les Mineurs Non Accompagnés (MNA) présentent des traces de traumatismes physiques d'origines multiples, parfois entraînant un handicap (séquelles dans le cadre de maltraitances, de mutilations). Et certaines maladies infectieuses, dont les plus fréquentes sont l'hépatite B et la bilharziose, fréquentes en Afrique.

Quelques usagers ont des suivis médicaux assez lourds liés à leur pathologie, ce qui nécessite un accompagnement régulier et une transmission très précise des éléments médicaux. C'est pourquoi certaines équipes font parfois appel à l'infirmière pour accompagner ces jeunes dans leurs rendez-vous médicaux et ainsi centraliser les informations et les retranscrire.

La santé mentale

Parmi ces adolescents accueillis en 2019, certains présentent des troubles psychopathologiques pris en charge par la psychiatrie. On observe des troubles anxieux, des troubles de la personnalité et des délires de persécution. En collectif (MECS), certains profils se jouent en miroir, ce qui accentue les angoisses massives liées notamment aux problématiques abandonniques, avec une charge d'agressivité à l'égard des autres, et parfois retournée contre eux-mêmes.

Certains jeunes présentent des symptômes post-traumatiques (les MNA notamment), ainsi qu'une symptomatologie dépressive. On observe des tentatives de suicide et/ou idées suicidaires, ou encore des scarifications.

28% des jeunes accueillis en 2018 prennent un traitement psychotrope (24% en 2018). Ces traitements ont concerné 4 classes de médicaments : des neuroleptiques (régulation de la vie émotionnelle), des thymo-régulateurs (troubles du comportement et agressivité), des antidépresseurs (dépression, TOC) et des anxiolytiques (anxiété, angoisse).

Nombre de jeunes bénéficiant d'un accompagnement psycho-pédo-thérapeutique

Service	Unité	CMP	CMPP	MDA	Hôpital de jour	Praticiens libéraux	Total
Adoseine	Bélèm	1	1	1	/	/	3
	Bonaventure	1	0	2	2	0	5
	Bréhat	/	1	3	/	/	4
	La Hève	2	/	3	/	/	5
	L'Ancre	3	/	4	2	/	9
	Les Alizés	0	0	1	1	0	2
	Socoa	/	/	1	/	/	1
	Terre Neuve	2	/	2	/	/	4
	Zéphyr	1	/	1	/	/	2
	AED R						
	Adoseine	10	/	5	2	3	20
MAPA	9	9	30	3	6	57	
Total		29	11	53	10	9	112

Une majorité des jeunes accompagnés par la MAPA sont suivis à la Maison De l'Adolescent (67%), les professionnels de la MAPA accompagnent donc des jeunes particulièrement vulnérables au regard de la santé mentale.

Les hospitalisations pour motifs psychiatriques

Elles ont pour motifs des crises clastiques, des tentatives de suicide et d'auto-agressivité, des situations de mal-être profond. Ces hospitalisations se font en majorité à la demande du jeune, elles apparaissent pour eux comme la seule réponse contenant et apaisante, répondant parfois au désir de sortir de l'unité, où ils se sentent opprimés ou insécurisés. C'est parfois le seul moyen de prise de distance face à ce que leur renvoie le placement, notamment lorsqu'il est subi.

Les hospitalisations pour motifs psychiatriques ont lieu au CHU de Rouen, au Centre Hospitalier du Rouvray (dans des services adultes), au Centre Hospitalier d'Elbeuf. Le nombre de jeunes hospitalisés entre 2018 et 2019 est resté stable (de 41 à 39) par contre la durée d'hospitalisation a diminué : de 2280 jours d'hospitalisation en 2018 à 1746 jours en 2019.

Durant l'année, 39 jeunes du service ont été hospitalisés pour des motifs psychiatriques ce qui représente 9,4% des adolescents passés dans le service (9,5% en 2018, 8% en 2017).

Il s'agit, comme pour 2018, de jeunes filles pour l'essentiel (72% contre 76% en 2018).

Une durée moyenne d'hospitalisation n'a que peu de sens, tant les situations et les récurrences sont variables. Sur ces 39 jeunes, une dizaine ont été hospitalisés plusieurs fois au cours de l'année.

Détail par unités :

Unités	Nombre de jeunes hospitalisés	Nombre d'hospitalisations	Durée cumulée d'hospitalisation
AED	1	1	24
Bélèm	/	/	/
Bonaventure	2	2	20
Bréhat	2	3	377
La Hève	4	6	90
L'Ancre	6	20	366
Les Alizés	/	/	/
MAPA	12	23	362
Socoa	4	5	178
Terre Neuve	2	2	29
Zephyr	5	11	278
Total général	39	76	1746
2018	41	98	2280
2017	30	72	1616

On observe que sur les unités le nombre de jeunes concernés par des hospitalisations psychiatriques est compris généralement de 1 à 5, avec une spécificité pour l'Ancre et la MAPA (comme l'année précédente).

7. Les prises en charge complexes

Il s'agit d'une photographie au 31 décembre 2019 des jeunes relevant de l'ASE mais aussi du champ du handicap :

Nombre de jeunes faisant l'objet d'une mesure de protection de l'enfance et suivis dans un établissement médico-social				
Unité	Nombre de jeunes pris en charge en IME	Nombre de jeunes pris en charge en ITEP	Nombre de jeunes pris en charges en scolarité spécialisée	Total de jeunes faisant l'objet d'une double mesure
Socoa				0
Bélèm		1		1
Bonaventure		1		1
L'Ancre	3			3
La Hève			1	1
Les Alizés	3			3
Bréhat		2		2
Zéphyr		1		1
Terre Neuve				0
AED R	2		6	8
MAPA		2		2
Total	8	7	7	22
2018	8	10	2	20
2017	9	16	5	30

En 2019, 7% des jeunes accueillis à Adoseine bénéficiaient également d'une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Ce chiffre est stable (7.8% en 2018) et reste inférieur à la moyenne des services de protection de l'enfance IDEFHI (18%).

Au 31 décembre 2019, 69% des 15 jeunes en double mesure sont suivis en parallèle par un service handicap de l'IDEFHI (ITEP ou IME), proportion en légère baisse (72% en 2018).

Ces situations nécessitent un travail de partenariat conséquent et étroit entre les différents professionnels, afin de coordonner les interventions de chacun auprès du jeune concerné et de sa famille.

8. L'analyse et l'observation des évènements indésirables

Nombre de notes d'incidents par type en 2019

Typologie	Ancre	Bélém	Bonaventure	Socoa	La Héve	Alizés	Bréhat	Zephyr	UAER	MAPA	UASF	Terre-Neuve	Total
Auteur d'incivilités et actes délictueux	5	11	3	3	9		1	3					35
Auteurs d'actes et de comportements auto agressifs	5		1	2	2	1							11
Auteur d'actes et de comportements hetero-agressifs	18	3	4	11	1	2		1					40
Victime de maltraitance familiale	1				1	2							4
Victime de maltraitance psychologique, physique et / ou sexuelle	5			2	1								8
Objet de menaces et de violences verbales	1	1				1	3						6
Victime d'un accident	1							2					3
Total	36	15	8	18	14	6	4	6	0	0	0	0	107

Il y a eu 107 notes d'incident en 2019 (96 en 2018), 37% sont des actes et comportements hétéro agressifs (comme en 2018), et 32% (12% en 2018) sont le fait d'usagers auteurs d'incivilités et actes délictueux.

20 notes ont été qualifiées de grave en 2019 (50 en 2018). Dans ce cas, une transmission systématique a lieu au niveau de la Direction des Politiques d'Accompagnement (DPA), dans le cadre de l'observatoire des évènements indésirables. En fonction des éléments une note a été

transmise à la DRH (agression sur un agent) et au service juridique (mise en cause de la responsabilité individuelle).

S'agissant des 20 notes qualifiées de grave : elles concernent 16 incidents ; 4 incidents concernent 2 jeunes en même temps.

Ces 20 incidents graves concernent 19 usagers, un usager ayant été impliqué dans 2 incidents graves.

Cette année, les problématiques principales de ces 20 notes sont : les agressions d'autres jeunes et/ou de professionnels (auteurs d'actes et de comportement hetero agressifs), et les agressions sexuelles lors de mises en danger (victime de maltraitance physique, psychologique et/ou sexuelle).

Pour les MECS, ce sont encore cette année les MECS filles qui sont le plus concernées. On observe des comportements à risques élevés (addictions, pratiques prostitutionnelles) que nous détectons via des fugues répétées notamment, du décrochage scolaire, de la défiance envers l'équipe éducative.

La réflexion sur la mixité s'est poursuivie, comme élément pouvant permettre d'amoinrir certains comportements de mise en danger. Ainsi, les 4 MECS seront mixtes sur l'année 2020.

Sur le sujet des pratiques addictives, et notamment prostitutionnelles, notre service s'implique actuellement dans les réflexions et travaux impulsés par l'ASE afin de proposer d'autres modalités de pris en charge plus en adéquation avec ces jeunes et leurs besoins.

II. Vie du service

A. La mise en œuvre du droit des usagers

Tableau DIPC et PP 2019 :

Unité	% DIPC par rapport au nombre de jeunes 2019	Nombre de PP réalisés	% PP par rapport au nombre de jeunes 2019
Socoa	60%	5	25%
Bélèm	60%	4	33%
Bonaventure	80%	7	50%
L'Ancre	50%	5	35%
La Hève	91%	10	60%
Les Alizés	75%	10	60%
Bréhat	75%	11	75%
Zéphyr	40%	15	44%
Terre Neuve	75%	34	30%
UAER	100%	27	32%
MAPA	100%	24	30%
Adoseine	75%	152	43%

Le taux de réalisation des Documents Individuels de Prise en Charge (DIPC) est stable, bien qu'en légère diminution (79% en 2018).

S'agissant des Projets Personnalisés (PP) : 152 PP ont été réalisés en 2019. Ce chiffre montre une très nette augmentation, continue depuis 2016 (2015 : aucun PP, 2016 : 25 PP, 2017 : 54 PP, 2018 : 116).

La démarche de personnalisation est portée dans le service depuis 2016, via le copil qualité. La procédure et les outils ont été créés en 2016, puis ajustés en 2017. Suite à l'évaluation de la démarche par la DPA qualité en avril 2018, la décision a été prise avec les cadres et les psychologues que chaque unité définisse sa procédure PP. Cela a permis de poursuivre l'augmentation du taux de réalisation des PP. Les équipes sont montées en compétence sur cette question, notamment grâce à l'appui des psychologues qui constitue un atout.

Les groupes d'expression :

Trois groupes d'expression regroupant un à deux représentants de chaque unité d'hébergement ont eu lieu en 2019 :

- Lors de la réunion d'avril, en présence de Madame LEROY responsable du service juridique, les échanges ont porté sur la laïcité. Les jeunes ont pu donner leur définition de la laïcité, obtenir des informations mais également poser toutes les questions autour de ce thème et leur quotidien (religion, lieux de culte, Ramadan...).

Cette réunion a également été l'occasion de recueillir les premières impressions autour de la mise en place récente des surveillants de nuit sur les unités, les échanges se sont poursuivis sur les fugues.

- La réunion de juin a été consacrée à l'évaluation interne, en présence de Monsieur JAMET chargé de mission qualité DPA. Sur la base d'un questionnaire précédemment transmis, les jeunes ont pu exprimer leur avis sur chacune des thématiques de l'évaluation interne qui les concerne: admission et recueil des attentes, personnalisation de l'accompagnement, et garantie des droits.
- Lors de la réunion d'octobre le thème a porté sur l'évaluation de la mise en place des surveillants de nuit et des astreintes éducatives. Il s'agissait de recueillir le point de vue de chaque représentant sur les impacts de l'arrêt des nuits couchées.

B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille

- Les séjours proposés aux adolescents

Des séjours de vacances ont été mis en place sur les MECS en 2019 : 1 transfert et 1 mini séjour sur Socoa, 2 transferts sur Bonaventure, 1 transfert et 2 mini séjour sur La Hève, 1 transfert sur Bélèm.

Ces séjours, préparés par les jeunes et les équipes, sont toujours l'occasion pour chacun de se fédérer autour d'un projet différent du quotidien.

- Le soutien à la parentalité

- En hébergement :

Le travail avec les familles reste un axe prioritaire des équipes éducatives d'Adoseine. Il est mené principalement par les référents, les rencontres s'effectuent en fonction des possibilités des familles soit au service, soit sur l'unité, au domicile, ou dans les Centre Médico Sociaux (CMS).

Lorsqu'un conflit apparaît l'Unité d'Accompagnement et de Soutien aux Familles (UASF) du service est interpellée, en tant que tiers dans la relation, pour proposer une prestation de soutien à la parentalité. En 2019 l'UASF est intervenue pour 4 situations.

L'activité principale de l'UASF est de médiatiser les visites en présence d'un tiers constante (91%). Au global cette unité a accompagné 45 adolescents (52 en 2018) pour 65 types de rencontres (parfois pour un même adolescent une rencontre a lieu avec chaque parent, chaque grands-parents, ou la fratrie). Sur ces 65 rencontres, 31 ont nécessité la présence du binôme psycho éducatif. Les rythmes des rencontres sont majoritairement bimensuels.

Dans 28 situations les droits sont réellement réservés (les visites « médiatisées » ne sont pas assorties de visites libres ou de droits d'hébergements).

Les adolescents accompagnés par l'UASF sont accueillis pour 18% en semi autonomie (15% en 2018) et 82% en MECS.

L'équipe de l'UASF effectue de nombreux déplacements, notamment à Yvetot en 2019 (comme en 2018) afin de réaliser les rencontres au domicile ou dans les CMS de proximité. Cette année, pour deux situations, l'équipe de l'UASF a médiatisé les rencontres en milieu hospitalier spécialisé, ainsi qu'en milieu carcéral.

- A la MAPA

Le « café des parents », groupe de parole en direction des parents, s'est poursuivi en 2019.

Ces groupes sont animés par un binôme éducatif. Cinq rencontres ont eu lieu en 2019. Les groupes étaient constitués de 5 à 8 parents sur des thèmes liés à l'adolescence.

- La prestation de réinsertion scolaire et professionnelle

Pour les jeunes déscolarisés ou en décrochage (19%) les équipes des unités mobilisent les dispositifs de droits commun dès que possible : dispositif Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) , inscription mission locale en vue d'intégrer un Contrat d'Accès à la Qualification (CAQ) ou la garantie jeune, inscription vers des Certificats d'Aptitude Professionnelle (CAP).

Dans l'attente d'une solution, le service propose des prestations en interne à l'IDEFHI via le dispositif ASTRADO. Issu du rapprochement des deux prestations d'accueil de jour

d'Adoseine et de l'Accueil Spécifique du Territoire Rouennais (ASTR), ce dispositif permet de proposer un panel de prestations articulées pour chaque jeune de manière personnalisée : temps scolaires, insertion/découverte des métiers et des dispositifs d'insertion, mises en stage de découverte, sport/citoyenneté/culture, estime de soi/ valorisation des compétences. Ouvert le 1^{er} septembre 2019, ce sont 15 jeunes d'Adoseine qui en ont bénéficié.

109 stages ont été effectués en 2019 par les jeunes d'Adoseine via les conventions IDEFHI, pour des jeunes non-inscrits dans des dispositifs. 65% de ces jeunes appartenaient à l'unité Terre Neuve. Ces stages se déroulent pour 51% dans le domaine de la restauration (cuisine, service).

La durée de stages est variable : 41 % des stages sont inférieurs à 10 jours, 49% durent entre 10 et 30 jours, 10% durent plus de 30 jours.

C. Les actions d'éducation pour la santé

Les prestations médicales

En 2019, le médecin du service médical et l'infirmière du service ont effectué 270 visites médicales (271 en 2018), il s'agit des visites d'admission, des visites annuelles et autres consultations. 16% des usagers ne se sont pas présentés à leur rendez-vous (23% en 2018).

L'infirmière du service est également sollicitée pour des soins infirmiers ponctuels tels que des injections (40 en 2019 contre 38 en 2018), et des entretiens infirmiers formels ou imprévus.

La spécificité du public de l'unité l'Ancre, nécessitant un accompagnement renforcé sur le plan médical, amène une organisation particulière : l'infirmière du service est présente sur l'unité une demi-journée par semaine.

La promotion à la santé

En 2019, 16 réunions de prévention santé ont été animées par l'infirmière sur les unités (24 en 2018). Chaque unité a bénéficié d'au moins une réunion de prévention. Pour les autres, cela varie entre 2 à 4 réunions dans l'année, selon la demande des équipes.

Les thèmes abordés sont variés : les addictions, l'alimentation, la vie affective et sexuelle, l'hygiène et l'image de soi, les dangers liés aux réseaux sociaux.

Sur cette dernière thématique, le rôle de l'infirmière sur l'unité l'Ancre s'est accru cette année. Au total, ce sont 38 demi-journées en 2019 (19 en 2018) qui ont été mises à profit pour

aborder les sujets de manière ludique : ateliers tels que soins des mains et des pieds, ateliers bien-être, sensibilisation au respect de soi et des autres, parcours sportifs, fabrication de gâteaux « équilibrés et sains ».

Enfin, le service Adoseine s'est impliqué au travers de 5 de ses professionnels (cadre, éducateurs, infirmière, psychologue) sur la thématique « vie affective et sexuelle » en constituant une équipe projet, animé par la chargée de mission « promotion de la santé » de la Direction des Politiques d'Accompagnement (DPA). L'objectif général est de renforcer les compétences des usagers d'Adoseine à développer des relations affectives, amoureuses et/ou sexuelles saines et épanouies. Après une présentation en binôme de la dynamique dans toutes les unités d'Adoseine au sein des réunions d'équipe, un programme d'animation a été co-construit, les animations sont intitulées « Trucs d'ados » et vont se dérouler au 1^{er} semestre 2020.

Il s'agira au cours de l'année 2020 d'évaluer les actions mises en place afin de les déployer auprès de l'ensemble de professionnels du service.

D. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

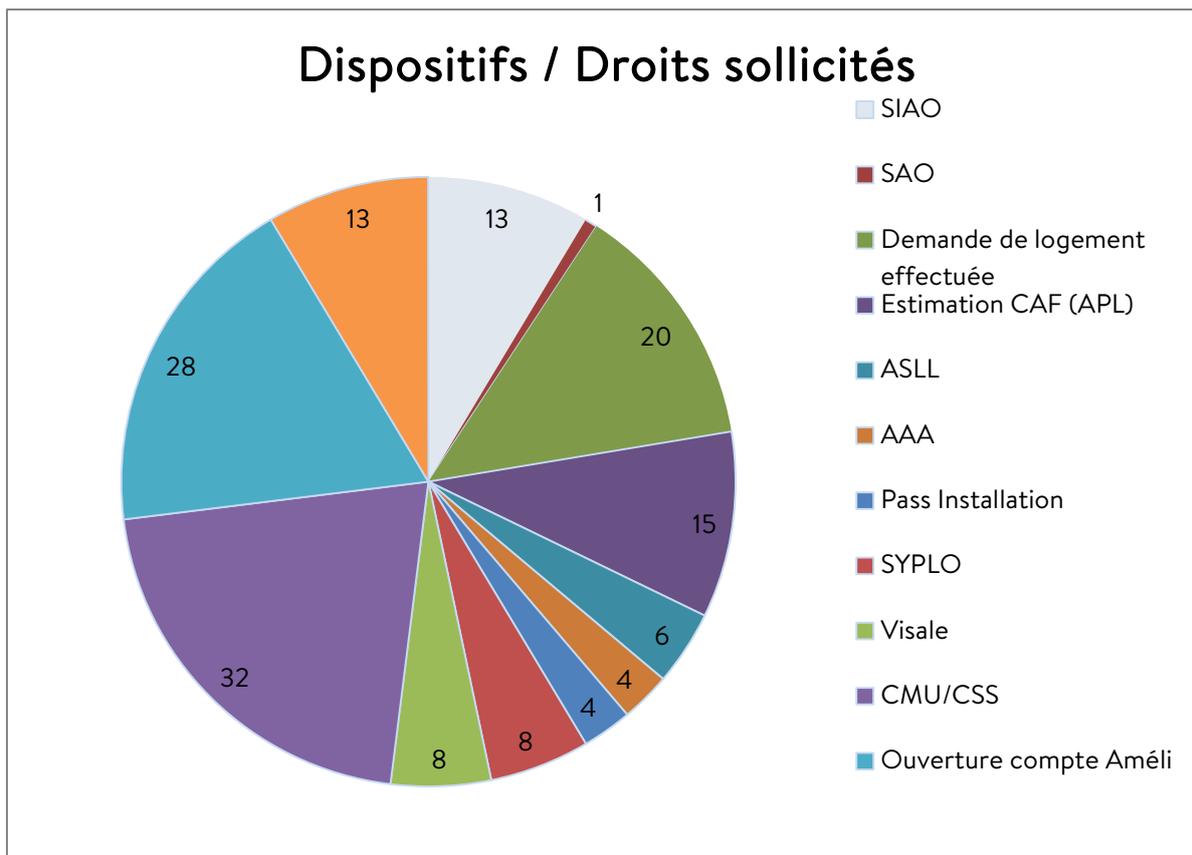
Le travail de collaboration avec les autres intervenants autour de chaque situation est un axe important de l'accompagnement proposé par les différentes unités du service. Les partenariats sont variés et adaptés au public accueilli.

Dans le champ de la santé mentale, nous travaillons en lien étroit avec le Centre Hospitalier du Rouvray (Unité Mobile pour Adolescents Hospitalisés, Equipe Mobile, Hôpital de jour Adosphère...) et la pédopsychiatrie du CHU (Maison De l'Adolescent notamment).

En lien avec l'assistante sociale du service, les unités de semi autonomie, d'autonomie et Terre Neuve axent principalement leur partenariat sur le logement, l'insertion, le social et la santé. L'accompagnement proposé par l'assistante sociale permet d'améliorer l'orientation vers les dispositifs de droit commune des jeunes sortants du dispositif de l'ASE.

Ainsi le réseau partenarial de l'assistante sociale s'est développé, essentiellement à travers les thématiques du logement et du social. En 2019, cette professionnelle a pu étendre ses suivis sur d'autres unités du service que Terre Neuve. Le lien avec les assistantes sociales de secteur a augmenté, notamment par la mise en place d'un relais auprès des jeunes sortants (les plus autonomes).

A titre d'illustration, 152 dispositifs ont été sollicités par l'assistante sociale en 2019 :



E. Le déploiement du dossier numérique des usagers (Sil'Age)

L'année 2019 est la première année pleine de l'utilisation de Sil'Age. Au sein du service le binôme responsable administrative/ formatrice interne a perduré et a permis de répondre à chaque demande des unités, éducatives comme administratives. Ainsi l'accompagnement des équipes s'est poursuivi tout au long de l'année. La formatrice interne a consacré en 2019 en moyenne une demi-journée par semaine à la poursuite de la formation des équipes éducatives.

La fonctionnalité « cahier de liaison » est utilisée par l'ensemble des unités éducatives, et celle de « l'agenda par presque toutes ».

Le pôle administratif s'est pleinement approprié cet outil, l'ensemble des documents entrants et sortants du service sont scannés et les saisies administratives le sont dès que possible.

F. Les faits marquants

L'évaluation interne

L'évaluation interne des services de l'IDEFHI a eu lieu cette année, et a permis de mesurer au sein du service Adoseine les écarts entre les objectifs que le service s'est assigné, les démarches entreprises et les résultats obtenus.

Pilotée par le chargé de mission qualité de la Direction des Politiques d'Accompagnement (DPA), l'évaluation s'est tenue au sein du service entre mai et septembre 2019. Cette démarche a été participative - un maximum de professionnels et d'usagers ont pu exprimer leur ressenti sur les pratiques du service et sur les conditions dans lesquelles elles se déroulent -, et rigoureuse - objective, sans jugement, avec pour principal but d'aider les équipes et les professionnels à expliciter ce qu'ils font et comment ils le font.

4 domaines ont été investigués dans le cadre de séances d'échanges par prestations (MECS, semi autonomie/autonomie, milieu ouvert) animées par un binôme d'animateurs (les référents qualité des services) : personnalisation de l'accompagnement, participation des usagers, prévention des risques, garantie des droits. Le domaine de la démarche qualité a été investigué en réunion de direction au mois de mai.

Un groupe d'expression dédié a eu lieu au mois de juin en présence du chargé de mission qualité de la DPA.

A la suite de l'analyse des éléments recueillis, des préconisations pour améliorer les pratiques au regard des besoins des usagers ont été élaborées au sein du copil qualité en juin et en réunion de direction en juillet.

Le rapport d'évaluation, rédigé par la direction durant l'été, a été présenté à l'ensemble des professionnels du service lors la journée institutionnelle de septembre.

31 préconisations ont été formulées, dont 20 sont en référence au projet de service et au Plan d'Action Continu de la Qualité (PACQ). La thématique personnalisation de l'accompagnement a le plus grand nombre de préconisations.

Le déménagement de l'Ancre

Installés dans des locaux provisoires depuis courant 2017, les 10 usagers de l'Ancre et les professionnels ont intégré le bâtiment 23 sur le site de Canteleu au mois de juin 2019. Entièrement rénovés, ces locaux ont permis d'offrir aux usagers, particulièrement vulnérables, davantage d'espace et d'intimité, et aux professionnels des conditions de travail satisfaisantes.

Le déménagement de Terre Neuve

Le service était à la recherche de nouveaux locaux, offrant des bureaux suffisants pour les professionnels, mais aussi des espaces d'accueil pour les adolescents (espace atelier et espace de vie convivial).

L'IDEFHI a acquis des locaux situés au 1^{er} étage de l'immeuble « Blaise Pascal » à Saint-Sever, deux plateaux permettant d'accueillir également le Service d'Accompagnement Médico Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) du Centre François Truffaut, autre service de l'IDEFHI.

Les professionnels se sont installés début décembre, les espaces de travail sont aujourd'hui en adéquation avec l'accompagnement proposé, et les espaces dédiés aux adolescents permettent d'apporter des réponses davantage adaptées au public accompagné.

III. Projet de service (objectifs et résultats, orientations)

A. L'état d'avancement de la mise en œuvre du projet de service

L'année 2019 est la deuxième année de mise en œuvre du projet de service 2018-2022, qui se décline en 5 objectifs stratégiques : poursuivre la personnalisation de l'accompagnement des adolescents, consolider les ressources familiales dans l'accompagnement des usagers, mieux accompagner les adolescents vers l'autonomie, faire évoluer les pratiques professionnelles, et renforcer l'organisation et le management du service.

Durant cette année, de nouvelles actions ont été réalisées ou partiellement réalisées :

S'agissant de l'objectif stratégique 1, et plus précisément la fiche action 1.1 relative à l'amélioration de la prise en considération des besoins des usagers lors de la visite de pré admission (VPA) et lors de l'accueil, la procédure d'accueil d'un usager sur une des unités d'Adoseine a été élaborée et validée. Les outils liés à la procédure ont également été élaborés (trame VPA et trame de compte rendu de VPA). Diffusés en octobre au sein du service, la procédure et les outils distinguent les phases préalables à la VPA, la VPA en elle-même et l'après VPA.

La mise en place sur Terre-Neuve d'un questionnaire de satisfaction à la sortie permet de répondre partiellement à la fiche action 3 (mener des évaluations régulières de la satisfaction des usagers).

Concernant l'objectif stratégique 3, et particulièrement la fiche action 22 relative à l'élaboration pour chaque jeune d'un projet de sortie :

-le projet de sortie apparait de plus en plus dans le PP, en lien avec le rendez-vous des 17 ans fixé par l'ICPE et le projet qui en découle.

-l'assistante sociale du service a élaboré des outils afin d'accompagner chaque usager dans son projet de sortie : fiche de suivi social des jeunes, fiche récapitulative des organismes de droit commun liés au logement, livret de sortie remis à l'utilisateur faisant figurer les adresses et numéros utiles, les démarches effectuées dans chaque domaine d'accompagnement. Ces outils, mis en place sur Terre Neuve, seront généralisés en 2020 sur l'ensemble des unités du service.

La création du dispositif ASTRADO issu du rapprochement des lieux d'activités de jour d'Adoseine et de l'ASTR permet de répondre en partie à la fiche action 20 (prévenir et

accompagner les adolescents en rupture de parcours scolaire), en proposant des ateliers et activités diversifiés.

Les rencontres régulières organisées par les chefs de service entre leurs équipes et les partenaires ressources (mission locale, Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi, etc...) répondent partiellement à la fiche action 33 relative à la mutualisation des partenariats du service et à la mise en place de nouveaux partenaires.

B. Le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité du Service (PACQS)

Cinq Comité de pilotage (Copil) qualité Adoseine ont eu lieu en 2019.

Le premier de l'année a été consacré à l'observatoire des évènements indésirables. Deuxième observatoire organisé au sein du service, il permis comme l'année précédente d'évaluer la procédure de remontées des évènements indésirables, d'analyser les incidents les plus graves et de projeter des actions de prévention.

Lors du Copil suivant la procédure d'accueil des jeunes au sein du service a été amendée, et un point sur l'évaluation interne à venir a été fait.

Le Copil de juin était consacré à l'élaboration des préconisations suite à l'évaluation interne réalisée en mai.

Les deux derniers Copil ont été davantage axés sur la personnalisation de l'accompagnement : validation de la procédure d'accueil des jeunes au sein du service, présentation des outils de sortie élaborés par l'assistante sociale, lien entre projet de sortie et projet personnalisé.

Les actions significatives réalisées en 2019 :

Gestion des ressources humaines

Une commission de formation s'est réunie en 2019 permettant d'affecter une partie des crédits redistribués au départ en formation individuelle des agents (hors catalogue IDEFHI). Ainsi un agent a été formé aux techniques de relaxation, un autre à la systémie (niveau II).

Deux cadres ont pris leurs fonctions cette année au sein du service, ils ont été tous deux présentés à leurs équipes respectives par la direction lors de leur première réunion sur site.

Personnalisation et accompagnement

Les outils d'accompagnement à la sortie créés par l'assistante sociale du service et la mise en place de la procédure d'accueil d'un usager sur une des unités d'Adoseine sont les deux actions significatives de cette année en matière de personnalisation.

Démarche qualité

Nous poursuivons les travaux sur les projets d'unité, avec un retour attendu pour juin 2020.

Droits et participation

S'agissant de la participation des usagers, les groupes d'expression ont servi d'appui tout au long de l'année pour l'évaluation interne et l'évaluation de la mise en place des surveillances de nuit et des astreintes éducatives. Les usagers ont également pu échanger lors de l'un de ces groupes avec le service juridique de l'IDEHI et ainsi obtenir des réponses concrètes à leurs préoccupations quotidiennes.

Infrastructure et équipements

Des actions significatives concernant la qualité des infrastructures ont été conduites en 2019, le déménagement de l'Ancre dans des locaux rénovés et adaptés à la vulnérabilité du public accueilli, et le déménagement de Terre Neuve dans des locaux plus grands répondant aux besoins d'accompagnement des adolescents.

IV. Bilan social / Hygiène sécurité et conditions de travail

A. Les moyens humains

1. Le tableau des emplois

Au 31 décembre 2019

	TOTAL Adoseine	Transversal	MECS	SEMI AUTONOMIE AUTONOMIE	Terre-Neuve	MAPA, UAER, UASF
DIRECTION	2	2				
ENCADREMENT	10	1	3	1,5	2	2,5
ADMINISTRATIF	6,5	5,5				1
EDUCATIF	79		35	20	9	15
MEDICAL	1,4	1,4				
THERAPEUTIQUE	6.3		1.6	1	0.8	2.9
TECHNIQUE	23	1.2	17	4.8		
TOTAL	128.2	11.1	56.6	27.3	11.8	21.4

Le tableau des emplois a été augmenté globalement de 6 postes en 2019.

Mise en place des nouveaux cycles de travail et des surveillants de nuit :

Après l'expérimentation mise en place sur Zephyr et l'Ancre au 1^{er} octobre 2018, la mise en place des nouveaux cycles pour les 6 autres unités a été réalisée le 1^{er} janvier 2019. L'impact sur le tableau des emplois a été la suppression d'un poste éducatif sur les unités concernées et la création de 12 postes de surveillants de nuit.

Cette nouvelle organisation a été évaluée sur le dernier semestre et pour Adoseine a fait apparaître d'une part la nécessité de retravailler les cycles des 4 MECS, mais également la difficulté de travailler sur un cycle à 6 agents.

2. La pyramide des âges

La pyramide des ages est plutôt haute.

3. La répartition par sexe

Les professionnels sont majoritairement féminins : 54.8% (en baisse, 65% en 2018 et 62% en 2017).

L'équipe administrative et l'équipe médico psychologique sont majoritairement féminines, la proportion hommes/femmes est plus équilibrée sur les autres unités.

4. Les mouvements

A la suite de la réorganisation des prestations Aide Educative à Domicile Renforcée (AEDR) et Soutien Maintien à Domicile (SMD) à sur le territoire rouennais (réunion sur Adoseine des places d'AEDR et sur le Service Enfance de Rouen des places de SMD), une cellule de reclassement a eu lieu. Dans ce cadre, ce sont 2 agents qui ont bénéficié d'une mobilité vers le SER, et 3 agents du SER vers Adoseine.

Avec l'ouverture d'ASTRADO, les deux agents de l'accueil de jour d'Adoseine ont été affectés à l'ASTR. Le recrutement de deux cadres a également eu lieu en interne.

On observe 8 recrutements extérieurs (dont la Directrice du service au 1^{er} décembre) et 7 départs (retraites et départs de l'IDFHI).

Ces chiffres sont stables par rapport aux années précédentes.

5. L'absentéisme

a. L'absentéisme par motifs en nombre de jours

Motifs d'absence	Année 2017	Année 2018	Année 2019
ACCIDENT TRAVAIL	699	237	189
CLM/CLD/CGM	2305	1574	1725
DISPO D'OFFICE	/	256	/
MALADIE ORDINAIRE	2330	1862	2000
MALADIE PRO/MALADIE IMPUTABLE	/	47	/

MATERNITE	176	248	5
MI-TEMPS THERAPEUTIQUE	93	551	414
PATERNITE	22	44	11
EXCLUSION TEMPO	7	/	/
ABSENCE NON JUSTIFIEE	22	4	/
Total SERVICE ADOSEINE	5654	4823	4345

Le nombre de jours d'absence diminue entre 2018 et 2019 (-478 jours).

La diminution notable se situe au niveau du nombre de jours de maternité.

Le nombre de jours d'absence liés aux accidents de travail continue à diminuer sur les 3 dernières années: 12 accidents de travail (AT) ont entraîné 189 jours d'arrêt, contre 9 AT en 2018 ayant entraîné 237 jours d'arrêt.

Les professionnels du service ont été en moyenne absents pour maladie ordinaire 15.6 jours en 2019 (15.2 jours en 2018). Ce chiffre, reste haut et révélateur des risques psycho-sociaux auxquels sont exposés les professionnels éducatifs du service.

Le nombre d'arrêts longs (CLM/CLD/CGM) a augmenté cette année, le nombre de mi-temps thérapeutique a quelque peu diminué.

Enfin, des absences pour décharges syndicales sont réparties sur plusieurs agents du service, des périodes de remplacement ont été mises en place sur les mi-temps ou tiers temps (2 unités).

Pour l'ensemble de ces absences les mensualités de remplacement s'élèvent à 171.4 pour l'année 2019 (176.68 en 2018).

b. L'absentéisme par unités en nombre de jours

Unités	Absentéisme 2018	Dont arrêts maladies ordinaires, AT et MP	Absentéisme 2019	Dont arrêts maladies ordinaires, AT et MP
--------	------------------	---	------------------	---

Socoa	478	341	585	221
Bélèm	839	321	482	409
Bonaventure	690	249	960	229
L'Ancre	351	153	200	200
La Hève	70	67	54	54
Les Alizés	153	153	473	292
Bréhat	410	161	575	76
Zéphyr	561	83	314	168
Terre Neuve	118	118	118	118
UAER	287	165	217	217
MAPA	18	18	153	153

Certaines unités restent stables concernant les arrêts liés au travail (Bonaventure, La Hève, Terre Neuve).

Il est difficile de comparer des unités dont la taille de l'équipe diffère (de 6 professionnels à l'UAER à 9 à Terre-Neuve et Zephyr), les différences notables s'expliquent par les difficultés qu'ont pu vivre cette année certaines unités. D'une manière générale, nous observons que le travail en hébergement collectif est davantage source d'arrêts liés au travail et à l'usure qu'il occasionne.

6. La formation (dont HSCT et notamment proportion d'agents formés au secourisme et incendie)

En 2019, 53 formations différentes ont été suivies par 114 agents : 89% des agents du service sont partis en formation dans l'année (77% en 2018). Le colloque organisé par l'IDFHI sur le parcours a été suivi par 41 agents du service.

Le montant des crédits engagés en 2019 pour le service est de 19 258.20 € contre 12 109.96 € en 2018.

Seuls 6 agents du service n'ont suivi aucune formation (hors Sil'Age) durant ces trois dernières années, 5 d'entre eux ayant pris leurs fonctions en 2019.

S'agissant des formations HSCT, 6 agents ont suivi l'une des formations liées à l'incendie, 7 agents l'une de celles liées au secourisme. Cet axe de formation est à renforcer au niveau du service.

Le service Adoseine a mis en place des formations, élaborées en lien avec le projet de service, et ayant vocation à former l'ensemble des agents éducatifs du service. Ainsi, la formation sanction et autorité éducative s'est poursuivie en 2019, 4 sessions ont eu lieu, 40 agents ont été formés (32 en 2018). Cette formation a permis aux agents d'acquérir des outils et elle se poursuivra sous la forme de journées sur les unités en 2020.

Les formations mises en place par l'IDEFHI en 2019 :

- Poursuite de la formation des cadres et de la secrétaire RH au logiciel MEDISYS.
- Les surveillants de nuit recrutés ont chacun suivi la formation liée à leur prise de poste (« se former à l'approche et à l'exercice du métier de surveillant de nuit »).

Enfin, 4 agents du service ont suivi la formation diplômante du CAFERUIS.

S'agissant des APP :

Toutes les unités d'Adoseine bénéficient de séances d'analyse des pratiques.

MECS	Nombre d'APP
Bonaventure	6
La Hève	6
L'Ancre	8
Socoa	10
Semi-autonomie/Autonomie	Nombre d'APP

Bréhat	5
Les Alizés	7
Zéphyr	10
Terre Neuve	11
Milieus Ouverts	Nombre d'APP
MAPA	7
UAER	10
UASF	5

Au total les unités d'Adoseine ont bénéficié de 85 séances d'APP pour un cout global 19 000 euros.

7. Les heures supplémentaires cumulées par service et par unité au 31 décembre 2019 (non encore récupérées et non encore rémunérées)

Heures non encore récupérées et non encore rémunérées au 31 décembre 2019 :

UNITE	SOLDE HEURES NEGATIF	SOLDE HEURES POSITIF	SOLDE HEURES	SOLDE CA AU 31/12/19
Les Alizés	160:14	226:00	65:46	82,0
L'Ancre	183:51	565:25	381:34	73,5

TERRE NEUVE	11:15	638:51	627:36	47,5
Bonaventure	32:00	158:09	126:09	40,0
ZEPHYR	334:48	70:15	-264:33	70,0
La Hève	145:22	186:43	41:21	28,0
Mapa	10:35	273:24	262:49	70,0
Socoa	239:04	234:00	-5:04	54,5
Brehat	192:20	20:57	-171:23	50,0
Bélèm	40:28	143:16	102:48	54,5
UAER	24:12	115:58	91:46	2,5
UASF	10:15	0:00	-10:15	7,5
ADOSEINE	1384:24	2632:58	1248:34	580

8. Les accidents de travail (AT) et maladies professionnelles (MP)

a. Evolution 2017/2019 du nombre d'AT et du nombre de MP

	2017		2018		2019	
	Nombre d'AT/MP	nombre de jours	Nombre d'AT/MP	nombre de jours	Nombre d'AT/MP	nombre de jours
Accident de travail	13	624	9	237	12	189
Maladie Professionnelle		/	1	47	/	/
Totaux	13	624	10	284	11	189

En 2019, le service Adoseine a effectué 18 déclarations d'Accident de Travail (AT), 6 ont été classées comme bénins (aucune consultation à l'issue).

Ce sont donc 12 AT en 2019 qui ont entraîné 9 arrêts de travail pour un total de 189 jours d'arrêt :

- 2 agents concernés par des chutes (57 jours), 2 agents concernés pour des blessures liées à la manutention ou du sport (26 jours).
- 1 agent concerné par un incendie (4 jours).
- 4 agents concernés par des AT liés aux usagers : 2 contacts intentionnels (62 jours) et 2 contacts non intentionnels (40 jours).

Il y eu en 2019 3 AT sans arrêt de travail : une chute, et deux contacts non intentionnels usagers.

b. Evolution des causes d'AT/MP

50% des AT sont en lien avec les usagers : 4 contacts non intentionnels et 2 contacts intentionnels (33% en 2018 et 50% en 2017).

c. Evolution par unité

Nombre d'accidents de travail :

Unités	2018	2019
Transversal	0	1
Ancre	1	4
Socoa	0	2
Les Alizés	0	0
Bélèm	1	1
La Hève	1	0
Terre Neuve	1	1
Bonaventure	2	1
Bréhat	3	0
Zephyr	0	2
TOTAL	9	12

Les unités concernées par les AT en 2019 ne sont pas les mêmes qu'en 2018.

L'admission sur l'Ancre de deux jeunes adolescents (-16 ans, dérogation à l'âge) aux difficultés multiples a déstabilisé le groupe, monopolisant l'équipe éducative, et générant des comportements violents des usagers.

d. Métiers concernés

En 2019, 1 AT a concerné l'agent de maintenance du service, les autres AT ont concernés des agents éducatifs.

e. Nombre d'arbres des causes effectués suite à un AT

Il n'y a pas eu cette année de réel arbre des causes réalisé. Toutefois, chaque AT entraîne systématiquement une réflexion sur les aménagements à proposer.

9. Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUEVRP)

a. Les faits saillants 2019 (faits ayant un impact sur l'EVRP)

Le déménagement de l'Ancre dans des locaux réhabilités sur le site de Canteleu (bâtiment 23) a eu lieu au mois de juin. L'acquisition d'un local pour les bureaux de Terre neuve a permis l'emménagement dans des bureaux plus spacieux à Saint-Sever au mois de décembre. Ces deux déménagements ont permis d'améliorer le cadre de vie des usagers et les conditions de travail des professionnels

Trois cambriolages ont eu lieu cette année sur les trois unités de semi autonomie (Zephyr, Bréhat et les Alizés), les coffres ont été volés. Des mesures de plus grande sécurité ont été prises : coffres scellés, pièce dédiée, locaux sous alarme. Ces mesures ont été mises en place également sur Terre-Neuve.

b. Les événements indésirables ayant eu un impact direct sur les professionnels

Le protocole de soutien aux professionnels a été déclenché à 11 reprises pour des faits d'agression ou d'agressivité des usagers envers les professionnels (même si l'incident n'a pas été qualifié de grave).

Trois évènements indésirables, qualifiés de graves, sont à noter :

-L'incendie de nuit d'un appartement, déclenché par deux usagers de Zephyr ayant laissé une casserole d'huile chauffer sans surveillance. Le surveillant de nuit a fait évacuer l'ensemble de l'immeuble. Cet évènement a été l'occasion de rappeler à l'ensemble des jeunes accueillis en appartement (Zephyr, Bréhat, Terre Neuve) les consignes de sécurité, à l'appui de photos prises le jour du sinistre.

- Deux agressions intentionnelles de professionnels par des usagers (l'Ancre et Socoa). Le protocole de soutien a été déclenché pour les deux situations. Pour l'un des usagers, une mesure conservatoire d'une semaine a été décidée et il a été accueilli sur une autre unité du service ; pour l'autre une fin de prise en charge a été sollicitée et obtenue auprès de l'ASE.

c. Le bilan PAPRI Pact 2017-2019

En 2018 il y avait 39 actions inscrites, 3 actions récurrentes, 2 reportées, 13 actions en cours et 21 terminées.

Pour 2019 il y avait 29 actions répertoriées, 10 sont terminées, 15 sont en cours et 4 sont reportées (cf. bilan du PAPRIPACT 2019 en annexe).

d. Le « Top » 3 des risques du service

Si l'on s'en tient à la cotation des risques du DUERP, ce sont les RPS qui arrivent en premier lieu.

Ainsi, certaines thématiques et/ou populations apparaissent plus à risque pour le service : les pressions temporelles, les exigences émotionnelles (peur au travail et devoir cacher ses émotions), la population des cadres, et la population des plus de 50 ans ainsi que les agents avec une forte ancienneté.

Les pressions temporelles et les exigences émotionnelles sont liées au public accueilli : des adolescents, se mettant en danger régulièrement (fugues, scarifications, prostitution...), et souffrant de troubles psychologiques et/ou psychiques, troubles pouvant générer de la violence.

Le service favorise dès que possible la mobilité interne des agents, visant à éviter l'usure professionnelle.

Enfin, le risque routier reste prégnant pour les agents éducatifs, notamment ceux qui travaillent en milieu ouvert, ceux de l'unité Belem située à Grand-Couronne et ceux de l'unité Terre-Neuve confronté à de nombreux déplacements pour les Mineurs Non Accompagnés pris en charge en appartements.

10. Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Il n'y a pas eu d'inspection ni d'enquête CHSCT sur le service Adoseine. Une inscription au registre spécial a été effectuée le 25 février pour une situation d'accompagnement de l'UAER : situation de tension forte entre le cadre et l'équipe.

11. Les exercices d'évacuation, d'incendie et de plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs

a. Le plan particulier de mise en sureté

Les documents ont été actualisés en octobre, en s'appuyant sur les mesures et actions mises en place lors de l'incident de Lubrizol de septembre. Les cadres ont repris ces éléments lors d'une réunion d'équipe et les équipes éducatives ont abordé la question lors d'une réunion jeune. Les jeunes scolarisés ont réalisé l'exercice le 19 novembre au sein de leur établissement scolaire ou d'éducation spécialisée.

b. Nombre d'exercices d'évacuation réalisé par unité sur les 3 dernières années

Unités	2018	2019
Ancre	2	2
Socoa	1	1
Bélèm	1	1
La Hève	1	2
Bonaventure	1	2
Les Alizés	1	2
TOTAL	7	10

Les exercices se sont déroulés pour la première année avec les surveillants de nuit.

L'ensemble des exercices se sont déroulés avec l'appui de la Direction du Cadre de Vie et des Travaux, en présence du cadre et de l'adjoint de direction ou du directeur. Certains ont été réalisés sans électricité.

Globalement, les exercices se sont correctement déroulés, chacun a donné lieu à un rapport, et a été l'occasion de rappeler aux usagers et aux professionnels présents les consignes de sécurité.

B. Les moyens matériels et structurels

1. Bilan des travaux réalisés et plan annuel de travaux

Les appartements (semi-autonomie et autonomie)

Le service ADOSEINE gère 83 appartements de type F3 et studios dont :

- 54 appartements pour l'unité Terre Neuve
- 16 appartements pour l'unité Zéphyr
- 13 appartements pour l'unité Bréhat

La gestion de ce parc est confiée à une secrétaire patrimoine et à un agent de maintenance (recherche d'appartements, état des lieux, gestion des réparations et sinistres, relations avec les agences et les syndics, etc...).

L'agent de maintenance a effectué plus de 500 interventions de réparations. Il effectue également l'aménagement des nouveaux appartements, avec lorsque c'est nécessaire le soutien d'une entreprise d'insertion, et assure les rendez-vous avec les entreprises pour les devis et la vérification des travaux (115 rendez-vous assurés).

Les entreprises ont également effectuées de nombreuses interventions de maintenance plus complexes (électricité, plomberie, etc...) dans les appartements du service pour un coût de 21 000 euros cette année.

La rénovation en peinture des appartements s'est poursuivie, ainsi en 2019 ce sont 7 appartements qui ont été rénovés.

La prestation ménage est mise en place à la demande des unités pour les appartements dont l'entretien au départ des jeunes est insuffisant. Pour 2019 cette prestation s'est élevée à 4300 euros pour 14 appartements nettoyés.

A nouveau cette année, 4 sinistres importants (dégâts des eaux, incendie, vandalisme) ont bloqué la disponibilité des appartements. Les expertises avec les assurances et le suivi des travaux sont effectués également par le pole patrimoine du service.

Plusieurs interventions de société de désinfection ont eu lieu cette année, suite à la présence de puces dans certains appartements. Le travail éducatif est soutenu auprès des jeunes que nous accompagnons afin qu'ils ne rapportent pas dans les appartements du mobilier usager.

Enfin nous avons commencé en 2019 à restituer des studios au profit de location de nouveaux F3, davantage en adéquation avec les besoins des usagers que nous accueillons.

Les autres unités d'Adoseine

D'autres travaux ont été coordonnés et réalisés par la Direction du Cadre de Vie et des Travaux (DCVT) dans les autres unités d'Adoseine :

ANNEE 2019

SOCOA	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement parking. - Aménagement chambre de veille en bureau éducatif. - Rénovation du bâtiment dans la cour. - Peinture salle esthétique.
LA HEVE	<ul style="list-style-type: none"> - Réfection totale de la cuisine (meubler + peinture). - Aménagement de la cour extérieure.
BONAVENTURE	<ul style="list-style-type: none"> - Pose d'une marquise au-dessus de la porte principale. - Clôture remplacée côté route de Duclair. - Portillon. - Alarme.
BELEM	<ul style="list-style-type: none"> - Retouches de peinture dans plusieurs pièces. - Pose d'un visiophone.
LES ALIZES	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement cumulus sur la maison.
L'ANCRE	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation totale du bâtiment 23.
TERRE NEUVE	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation des nouveaux bureaux à Saint-Sever.
ZEPHYR	<ul style="list-style-type: none"> - Pose d'une alarme dans le bureau éducatif.
UAER	<ul style="list-style-type: none"> - Pose d'un climatiseur au 3^{ème} étage.
Bâtiment administratif	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation et isolation de la façade + changement des huisseries.

L'unité la MAPA déménagera à l'été 2021 rue Dufay à Rouen.

2. Investissements matériels

L'investissement mobilier pour les appartements et les MECS (meubles et électroménager) s'élève en 2019 à 35 524 euros (50 500 en 2018).

Comme les années précédentes, le pôle patrimoine a récupéré le mobilier encore en état d'usage lors des divers déménagements afin de pouvoir les réutiliser.

Enfin, 12 sinistres automobiles sont à noter en 2019, dont 6 avec notre responsabilité engagée.

Conclusion : Perspectives

L'année 2020 s'inscrira dans la continuité du travail d'adaptation ou de création de dispositifs toujours au plus près des besoins des jeunes que nous accueillons.

Progressivement, nos MECS deviendront mixtes afin de pouvoir s'adapter aux flux et à leurs caractéristiques. La mixité permettra ainsi de renforcer notre travail sur le vivre ensemble, et d'aller au-devant des questions sur « la vie affective et sexuelle ». Nous veillerons à continuer de varier notre offre d'hébergement afin d'offrir des maisons mixant vie collective et chambres individuelles, des logements en studio, ou des appartements en colocation. La question de l'autonomie sera un des fils rouges de l'année 2020 dans l'optique de renforcer les capacités d'agir des jeunes tout le long de leur prise en charge, et de les accompagner progressivement dans la majorité. Il s'agira aussi de pouvoir créer de nouveaux dispositifs. Le

début de l'année 2020 sera marqué par l'ouverture du dispositif d'accueil thérapeutique de jour. Ce dispositif expérimental est destiné aux adolescents présentant des pathologies psychiatriques, en voie de stabilisation ou stabilisées. Le dispositif proposera un accompagnement quotidien éducatif, thérapeutique et pédagogique pour une capacité de 10 places. Le milieu ouvert sera également au cœur de nos préoccupations afin de renforcer notre travail de prévention (mesures AEDR), notre attention portée à l'adolescent (mesures MAPA), et sa famille. Sous l'impulsion de l'Aide Sociale à l'Enfance, nous allons également proposer d'autres modalités de prévention et d'accueil des jeunes avec des pratiques à risques et notamment prostitutionnelles.

Ces différents sujets impactent le travail de nos professionnels. Nous devons poursuivre le travail de modification et d'adaptation des cycles de travail en MECS. De la même façon, dans nos dispositifs qualifié de « semi-autonomie » l'accompagnement éducatif est certes plus individuel mais tout aussi conséquent en temps et charge de travail. Nos équipes sont en train d'acquérir de nouvelles compétences et savoir-faire pour répondre aux mieux aux problématiques croissantes des jeunes que nous accueillons : compétences psychosociales, capacités à identifier des troubles d'ordres psychologiques et à orienter, philosophie de la réduction des risques pour aborder les pratiques addictives. Nous observons que nous devons de plus en plus développer une approche de soin et de promotion de la santé dans nos pratiques éducatives.

En lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance, nous renforcerons dans ce sens nos partenariats : avec l'Agence Régionale de Santé, et les secteurs notamment de la prévention et de la pédopsychiatrie ; dans les domaines de l'insertion sociale, scolaire et professionnelle, en nous appuyant en interne sur le nouveau dispositif ASTRADO ; enfin en mobilisant une diversité d'acteurs associatifs de l'éducation populaire, des secteurs culturels, artistiques, etc..., afin d'offrir aux jeunes toujours plus de ressources et de moyens d'exprimer leurs potentiels.

Annexe

Bilan PAPRI Pact 2019

UNITE	FILIERE	PRECISIONS DANGER	Description action	Date d'échéance	Etat d'avancement	Suivi de l'action/Commentaires	Responsable de l'action	Date de réalisation	POINT ETAT D'AVANCEMENT	Commentaires sur le suivi des actions
ADOSEIN E - TRANSVERSAL	ADMINISTRATIF	NUISANCES, MAUVAISES CONCEPTIONS DES LOCAUX	Fournir du mobilier adapté	31/03/2019	TERMINEE	Mobilier livré et installé	A. PIERRE		TERMINEE	
	ENCADREMENT	VIOLENCE INTERNE AU TRAVAIL	reflechir à de l'APP cadres	15/04/2019	EN COURS 75%	Recherche en cours d'un intervenant pour APP cadres, mise en place souhaitée en avril	A. PIERRE	17/12/2019	TERMINEE	Intervenant identifié en avril 2019, finalisation en décembre

										2019, trois séances de programmées au 1er trimestre 2020
	TECHNIQUE	POSTURES CONTRAIGNANTES	Proposition formation port de charges lourdes et /ou gestes et postures	31/12/2019	A FAIRE	agent en arrêt maladie , remplacement par des petits contrats	A. PIERRE		REPORTEE	Reprise en juillet avec des CA à poser, transfert du poste à la DCVT au 01/01/20
	TOUTES LES FILIERES DE L'UNITE	ECLAIRAGE INADAPTE	Solliciter la DCVT pour modifier le type d'éclairage	30/04/2019	EN COURS 50%	Dans la cadre des travaux de rénovation du bâtiment 3	A. PIERRE	09/09/2019	TERMINEE	
		ESCALIERS	Installer une rampe	31/03/2019	EN COURS	Devis réceptionné et accepté, travaux à planifier avec la	A. PIERRE	31/03/2019	TERMINEE	

						DCVT				
ADOSEIN E	ADMINIST RATIF	QUANTITE DE TRAVAIL	rappports en retard, travail dans l'urgence	15/06/2 019	ACTION RECURR ENTE A RAPPELE R	Reprendre régulièrement en réunion d'encadrement la procédure sur le circuit des écrits professionnels du service	A. PIERRE		AUTRES	Action récurrent e, rappel fait deux fois lors de réunions en 2019, à poursuivr e en 2020
	EDUCATIF	RELATIONS AU PUBLIC	Former les agents sur les conduites à risque (tensions face aux situations des jeunes accueillis), poursuivre les formations sur sanction et autorité éducative, poursuivre les APP	15/11/20 19	EN COURS	Suite de la formation premier semestre 2019, initier formation sur les conduites à risque	A. PIERRE		EN COURS	suivi de la formation sur les addictions (La Boussole) par 5 agents, formation sanction et autorité éducative terminée, en faire les bilans et

										envisager les suites
		COMPLEXITE	Evaluer la mise en place des surveillants de nuit (travail de nuit avec une intensité et une complexité des prises en charge)	30/06/2019	A FAIRE	organiser une réunion dédiée	A. PIERRE		EN COURS	Poursuivre les réunions dédiées aux surveillants de nuit

	ENCADREMENT	PEUR AU TRAVAIL	La mise en place des APP devrait apporter un début de réponse (tensions face aux situations familiales, aux autorités de tutelle, responsabilité é lourde)	15/04/2019	(vide)	(vide)	A. PIERRE			trois séances de programmées au 1er trimestre 2020, bilan fin avril 2020
	TOUTES LES FILIERES DE L'UNITE	NUISANCES, MAUVAISES CONCEPTIONS DES LOCAUX	étude faisabilité installation lave-vaisselle industriel dans les MECS	31/05/2019	A FAIRE	(vide)	A. PIERRE		REPORTEE	
		RELATIONS AU PUBLIC	favoriser la prise de recul des équipes de terrain, soutenir institutionnellement la prise de	30/09/2019	EN COURS	une partie des secrétaires a suivi la formation sur l'accueil des publics en difficulté	A. PIERRE		EN COURS	poursuivre l'incitation du pôle administratif à suivre cette formation

			risque éducative et former les secrétaires à l'accueil de ces publics							
ADOSEIN E AUTONOMIE - L'ARCHIPEL	EDUCATIF	AUTRES RISQUE AGENTS BIOLOGIQUES	voir pour continuer la mise en place des mesures prévention risques biologiques (savon, papier jetable, gel hydro alcoolique)	31/12/2019	ACTION RECURRENTE A RAPPELER	prévention régulièrement maintenue	A. PIERRE		EN COURS	a poursuivre en 2020
ADOSEIN E MECS - BELEM	EDUCATIF	SUIVI CONFORMITE DU MATERIEL	Voir pour la réparation du boîtier de protection de la vanne d'arrêt gaz à l'extérieur.	30/11/2019	ACTION RECURRENTE A RAPPELER	travaux régulièrement effectués par la DST, impossibilité changement sinon accès pompier impossible	A. PIERRE		EN COURS	a maintenir en 2020

	TECHNIQUE	MANUTENTION MANUELLE CONTRAIGNANTE	acheter un second aspirateur pour le deuxième étage	31/03/2019	A FAIRE	(vide)	A. PIERRE	13/05/2019	TERMINEE	Le nouvel aspirateur acheté est plus léger, permet d'être transporté d'un étage à un autre
ADOSEIN E MECS - BONAVENTURE	TOUTES LES FILIERES DE L'UNITE	AUTRES RISQUES ELECTRIQUES	Déplacer la prise	31/03/2019	EN COURS 50%	Bon DCVT fait, intervention à venir	A. PIERRE	11/03/2019	TERMINEE	prise déplacée
		ESCALIERS	Changer les bandes anti dérapantes	30/04/2019	EN COURS 50%	Passage de la DCVT, bandes rugueuses "incrustées" dans les marches, évaluation en cours pour changement	A. PIERRE	20/12/2019	TERMINEE	
		SOL GLISSANT	acheter cône de signalisation	31/01/2019	TERMINE	Cônes achetés pour l'ensemble des MECS	A. PIERRE		TERMINEE	

ADOSEIN E MECS - LA HEVE	TECHNIQ UE	POSTURES CONTRAI GN ANTES	Proposer formation ergonomie gestes et postures	16/04/2 019	A PROPOS ER	a lieu une fois par mois, concerne l'épicerie, une dizaine de cartons, aide systématique des éducateurs, impossible de stocker dans la cuisine	A. PIERRE		REPORTEE	Agent inscrit, en arrêt maladie au moment de la formation , participati on prévue à la prochaine session
ADOSEIN E MECS - SOCOA	EDUCATIF	AUTRES RISQUE AGENTS BIOLOGIQU ES	Installer des distributeurs à papier et savon à chaque point d'eau collectif.	01/05/2 019	EN COURS 75%		A. PIERRE	19/02/2 019	TERMINEE	ensemble des unités et locaux administra tifs équipés en distribute ur à papier
		CHUTE D'OBJETS - ELEMENTS INSTABLES	voir pour relancer le problème auprès du propriétaire	01/04/2 019	EN COURS 75%	travaux du jardin dans son ensemble prévus pour 2018, finalisés	A. PIERRE	14/03/2 019	TERMINEE	

			pour suppression du risque			début 2019				
ADOSEIN E SEMI-AUTONOMIE - JACQUES CARTIER	TOUTES LES FILIERES DE L'UNITE	CONTACT AVEC PRODUITS SOUILLES CONTAMINES	solliciter propriétaire plus souvent, lui suggérer d'installer des dispositifs dissuasifs spéciaux	31/12/2019	ACTION RECURRENTE A RAPPELER	Relances régulières du propriétaire	A. PIERRE		AUTRES	a poursuivre en 2020
Toutes les unités de l'IDFHI	EDUCATIF	SPORT ET LOISIRS	Sensibilisation des agents à l'animation d'activités sportives (Echauffement, cadrage des activités, retour au calme...)	31/12/2019	ACTION RECURRENTE A RAPPELER	(vide)	A. PIERRE		AUTRES	a poursuivre en 2020
	TECHNIQUE	POSTURES CONTRAINANTES	Formation aux gestes et postures à proposer à l'ensemble	30/04/2019	TERMINE	l'ensemble des MDM seront inscrites à la formation d'avril 2019	A. PIERRE			seul un agent en arrêt maladie n'a pas pu

			des maitresses de maison							suivre la formation
			Formation gestes et postures + Mise à disposition de chaussures de sécurité adaptées	31/12/2 019	A FAIRE	agent en arret maladie , remplacement par des petits contrats	SERVIC E			Reprise en juillet avec des CA à poser, transfert du poste à la DCVT au 01/01/202 0
		UTILISATION DE DISPOSITIFS MOBILES	Rappel des consignes d'utilisation concernant les escabeaux et vérification de leurs conformités + voir pour équipement à manche télescopique	31/12/2 019	ACTION RECURR ENTE A RAPPELE R	Fait tout au long de l'année 2018 avec le relai sécurité, à reproduire	A. PIERRE		EN COURS	a poursuivr e en 2020

		ELEMENTS COUPANTS, PIQUANTS, A RISQUE DE PROJECTION	Mise en sécurité des objets coupants	31/12/2019	ACTION RECURRENTE A RAPPELER	Couteaux rangés de manière sécurisée	SERVICE		EN COURS	a poursuivre en 2020
	TOUTES LES FILIERES DE L'UNITE	TOUT DANGER	Inscription des agents aux formations PSC1	31/12/2019	ACTION RECURRENTE A RAPPELER	(vide)	SERVICE		EN COURS	a poursuivre en 2020, en insistant
		QUANTITE DE TRAVAIL	Objectiver le volume de travail dans un service	31/12/2019	A FAIRE	(vide)	DIRECTION SERVICE		REPORTEE	
		FORMATION / SENSIBILISATION A ACCENTUER	Inscription des agents aux formations incendie	31/12/2019	ACTION RECURRENTE A RAPPELER	(vide)	SERVICE		EN COURS	a poursuivre en 2020, en insistant

